

**Faculté de Médecine  
Ecole de Sages-Femmes**

**Diplôme d'Etat de Sage-femme  
2015-2016**

# **Trois générations de femmes et la contraception**

Présenté et soutenu publiquement le 29 août 2016  
par

**Sarah Terrioux**

Directeur : Christophe Gaubert  
Guidant : Valérie Blaize Gagneraud





## Remerciements

---

Je tiens à remercier Christophe Gaubert, directeur de ce mémoire, pour son enthousiasme, et son appui sans faille tout au long de l'avancée de ce travail.

Je remercie également Valérie Blaize Gagneraud, guidante de ce mémoire, pour le temps qu'elle a su me consacrer. Sa disponibilité et sa patience m'ont été d'une aide précieuse.

Je tiens à remercier les femmes, anonymes, qui ont eu la gentillesse de m'accorder de leur temps pour mener à bien cette étude.

Merci à l'école de sage-femme, qui nous a forgé, ma promotion et moi, en tant que professionnels. Elle restera un souvenir impérissable.

Merci à mes camarades de promotion, avec qui ce fut un plaisir de partager ces années étudiantes. Un immense merci à Marion, qui fera une grande sage-femme. Notre complicité a été mise à l'épreuve des heures de stages et de révisions, de la colocation et du voyage. Merci pour cette belle leçon de travail d'équipe, qui m'a tant apporté.

Mille mercis à ma famille, avec une pensée particulière pour mes parents et ma petite sœur. Leur soutien et leur compréhension m'ont permis d'avancer dans des conditions parfaites, je ne les remercierai jamais assez.

Merci à mes amis, qui se reconnaîtront, qui ont toujours su prendre les nouvelles que je ne donnais pas, et me donner le sourire. Je n'ai pas assez de mots pour dire à quel point vous m'avez aidé et je vous suis reconnaissante.

Enfin merci aux sages-femmes, médecins, étudiants en maïeutique et en médecine de Trujillo, pour avoir fait de cette dernière année une expérience unique, où le métier de sage-femme a pris pour moi encore plus de sens. En espérant vous recevoir un jour en France.



## Droits d'auteurs

---

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »  
disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



## Table des matières

---

Introduction .....	7
Matériel et Méthodes .....	11
Analyse du discours et discussion .....	13
1. DIFFERENTES GENERATIONS FACE A LA CONTRACEPTION.....	13
1.1. La génération des « grand-mères » : de la hantise du drame à la persistance du jugement moral .....	14
1.1.1 Une révolution qui fait débat.....	14
1.1.2 L'influence de l'Eglise.....	15
1.1.3 Rigueur et jugement moral.....	16
1.1.4 Trois femmes, trois parcours contraceptifs distincts .....	17
1.1.5 Rapport au professionnel .....	18
1.1.6 La contraception au sein du couple.....	19
1.2. La génération des mères : biographie et carrière contraceptive.....	19
1.2.1 La pilule comme initiation du parcours contraceptif .....	20
1.2.2 Le Dispositif Intra Utérin comme « relais » de la pilule .....	21
1.2.3 La pilule comme moyen de traitement.....	21
1.2.4 Un regard méfiant sur la contraception médicale .....	22
1.2.5 Une recherche de la maîtrise du corps.....	23
1.2.6 Rapport au médecin prescripteur – et au médecin en général .....	23
1.2.7 Une affaire de femmes ?.....	24
1.2.8 Les injonctions contestées de l'Eglise .....	26
1.3. La génération actuelle, à la recherche d'un idéal contraceptif.....	26
1.3.1 La pilule comme moyen d'entrée dans la contraception .....	26
1.3.2 La pilule comme moyen de traitement.....	27
1.3.3 Une remise en question des méthodes hormonales.....	27
1.3.4 Vers un retour aux moyens utilisés par les grand-mères ?.....	29
1.3.5 Une contraception contrainte .....	29
1.3.6 Un questionnaire sur le rôle de l'homme .....	30
1.3.7 Un manque d'écoute du médecin prescripteur .....	31
1.3.8 Rapport à la religion.....	32
2. LES INTERMEDIAIRES DE DIFFUSION DE L'INFORMATION AU SUJET DE LA CONTRACEPTION.....	32
2.1. La transmission intra-générationnelle .....	32
2.2. L'information institutionnelle .....	36
2.3. S'informer par soi-même .....	37
2.4. Les médecins prescripteurs.....	38
3. LE DEGRE DE CONNAISSANCES TECHNIQUES DES FEMMES.....	39



3.1. Les grandes polémiques .....	39
3.1.1 Le Dalkon Shield.....	39
3.1.2 Les années SIDA.....	40
3.1.3 Le scandale des pilules de 3 <sup>ème</sup> et de 4 <sup>ème</sup> génération.....	42
3.2. Les effets désirables et indésirables : un rapport au corps évoqué par chaque génération .....	43
3.3. Les effets de la représentation sur la perception du corps.....	43
Conclusion .....	45
Annexe I : Trame d'entretien .....	53
Annexe II : Tableaux récapitulatifs des entretiens réalisés .....	55
Annexe III : entretien avec madame E.....	56



## Introduction

Légalisée en France en 1967, la contraception marque un pas vers la libération de la femme, qui peut désormais choisir le moment de sa maternité. Dès lors, les moyens contraceptifs n'ont cessé de se diversifier. Dans un contexte d'évolution du recours à la maîtrise des naissances, il semblait intéressant de connaître le positionnement de trois générations de femmes sur le recours à la contraception.

Nous avons retracé l'histoire de la contraception en France selon trois populations de femmes, correspondant aux générations des « grands-mères », des « mères » et de la génération actuelle.

La génération des grands-mères fût la première à avoir un accès légal à la contraception. Elle a connu la législation française d'avant 1967, qui punissait tout acte visant à empêcher la fécondité ou la naissance (1)(2), dans le contexte de politique nataliste de l'entre-deux guerres. (3)

De nombreuses manifestations de soutien aux droits des femmes à disposer de leur corps ont été menées. En 1960 naissait le « mouvement français pour le planning familial », dont les premiers centres avaient ouvert clandestinement. Le mouvement « Choisir » organisait le procès de Bobigny en 1972. (4) La presse avait aussi pris part au débat, notamment dans le *Nouvel Observateur*. (5) Le magazine publiait en 1971 le « Manifeste des 343 », où des femmes célèbres s'accusaient publiquement du délit d'avortement. Par la suite a paru le « Manifeste des 331 », où des médecins témoignent de la même infraction. Dans cette dynamique est créé le Mouvement de Libération de l'Avortement et de la Contraception. (6)

Lorsque la loi Neuwirth légalise la contraception (7), les pratiques contraceptives sont encore très encadrées. (8) En 1974 ont été votés le remboursement des contraceptifs par la Sécurité Sociale et leur prescription gratuite sans autorisation parentale. Cette législation allait répondre à une forte demande : en 1978, environ 70 % des femmes en âge de procréer utilisaient une contraception. (8)



Les méthodes de l'époque se basaient à la fois sur la connaissance du corps et sur des moyens plus techniques.

Les méthodes dites « naturelles » (9) reposaient sur l'abstention durant une certaine période du cycle de la femme, propice à la conception. Malgré un fort taux d'échec, cette méthode de la « roulette du Vatican » (10) était très utilisée dans les années 1970. (8)

Les moyens locaux se sont développés. Le premier préservatif lubrifié a été commercialisé en 1961, les capes cervicales et produits spermicides ont été importés clandestinement. (11)

Avant 1967, les produits hormonaux avaient pour seule indication « la régularisation du cycle ». Après le vote de la loi Neuwirth, le recours à la pilule a pu augmenter. (8) (12)

Le premier prototype de dispositif intra utérin date de 1928. Les découvertes sur les propriétés anti-nidatives du cuivre ont permis de réduire sa taille, induisant une augmentation du recours au stérilet. (13) (12) Son image sera ternie au début des années 1970 avec l'affaire du Dalk on Shield, à l'origine de plaintes aux Etats-Unis motivant son retrait du marché.(14)

La diffusion de l'information se fait par divers moyens. Dans la presse, *Marie Claire* est le premier magazine féminin à traiter de la régulation des naissances en 1956, puis à plaider en faveur de l'utilisation des moyens contraceptifs modernes. (15)(16)

Certains auteurs cherchaient déjà à sensibiliser le public au contrôle des naissances, comme Marie-Andrée Lagroua Weill Hallé, gynécologue et fondatrice du mouvement « Maternité heureuse ». (16)

Pour la génération des mères, la contraception se diversifie et se généralise. La pilule est le moyen le plus utilisé, notamment avec l'apparition de la pilule « minidosée », ainsi que la pilule abortive, commercialisée en France en 1988. (17)

Concernant le dispositif intra utérin, second moyen le plus utilisé (18), le DIU à la progestérone apparaît en 1977. (19) Le stérilet au cuivre devient utilisable comme contraception d'urgence. (20)

Les méthodes non médicales, comme l'abstinence périodique ou la méthode des températures, deviennent marginales. Seul le préservatif masculin est en progression du fait des épidémies de SIDA. (21)(8)



En 1986, la ministre de la santé Michèle Barzach décide de mettre en place une publicité autour du préservatif, seule barrière protégeant contre la transmission du Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH).

L'information est désormais disponible en milieu scolaire : l'éducation sexuelle est introduite dans les collèges et lycées en 1973. (22)

La population des 20-25 ans, née entre 1990 et 1995, connaît de nouvelles avancées législatives comme la prise en charge à 100% de l'IVG par l'Assurance Maladie et la création du délit d'entrave à l'IVG. (23)(24)

Pour améliorer le recours à la contraception chez les jeunes, la loi du 13 décembre 2000 prévoit que la contraception d'urgence doit être accessible dans les pharmacies et infirmeries des collèges et lycées. (25) Les jeunes filles de 15-18 ans bénéficient d'un remboursement à 100% par la Sécurité Sociale. (26)

De plus, le DIU s'ouvre aux femmes n'ayant jamais eu d'enfant (27), avec de nouveaux modèles adaptés. D'autres moyens font également leur apparition, comme l'implant contraceptif en mai 2001 (28), le patch contraceptif et l'anneau vaginal en 2004. (27)(39)

En 2012, des accidents médicaux impliquant la pilule remettent en question son innocuité. (29) Selon l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale et l'Institut National d'Etudes Démographiques, près d'une femme sur deux déclarerait avoir changé de moyen de contraception depuis les polémiques de 2012-2013 autour de ces pilules. (30) Parallèlement les méthodes naturelles semblent être de plus en plus utilisées à l'heure actuelle. (31)



« Alerte sur la pilule » : Une du journal Le Monde du 14 décembre 2012 (32)

Concernant l'accès à l'information, de nombreuses campagnes d'informations (20) se succèdent de 2000 à 2010 comme « *la contraception, à vous de choisir la vôtre* » ; « *La*

*contraception : ne pas laisser l'imprévu décider à votre place* » ou encore « *La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit* » menées par le Ministère de la Santé de la jeunesse et des sports et l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé.

Internet devient également une source d'information avec l'accès généralisé au web.

Les professionnels de santé ont aussi pour rôle l'information et l'éducation des patients.  
(33)

Sur le versant religieux, la position de l'Eglise a peu évolué depuis 1967. Elle désapprouve la contraception (34) alors qu'une majorité de chrétiens dénoncent ce positionnement. (35) Lors des années 1960, elle admet cependant la prévention des naissances par l'abstinence périodique. (36) Récemment, le Pape Benoît XVI admet l'utilité du préservatif pour se protéger des infections sexuellement transmissibles, plus particulièrement du virus du SIDA. (37)

Avec un recul maintenant de presque 40 ans, nous avons souhaité connaître l'évolution du rapport de trois générations de femmes à la contraception depuis sa légalisation en 1967, en nous intéressant à la manière dont le recours à la contraception s'est fait ainsi qu'aux moyens qui y ont contribué.



## Matériel et Méthodes

Nous avons choisi de mener une étude qualitative basée sur des entretiens semi-directifs.

La population étudiée devait être composée de neuf femmes, issues de trois familles différentes : grand-mère, mère et fille. Nous avons pour objectif de diversifier les origines sociales et géographiques de chaque famille pour obtenir un échantillon varié.

Dans la réalité, seule des femmes ayant le baccalauréat ont pu être interrogées. Il existe donc un biais de sélection dans notre étude. Nous avons obtenu deux familles complètes. Pour le troisième groupe nous avons recruté une grand-mère étrangère à la famille mais dont les caractéristiques sociales sont très proches. Enfin deux entretiens supplémentaires ont été réalisés avec une mère de 59 ans et sa fille de 35 ans. Ils ont permis de confirmer et d'argumenter les données existantes. Un tableau récapitulatif des femmes interrogées et de leurs caractéristiques a été réalisé, pour donner une vue d'ensemble de l'échantillon (Annexe II).

Nous avons utilisé un guide d'entretien structuré en plusieurs thèmes. (Annexe I) En premier lieu, nous avons interrogé le rapport de la femme à la contraception et les conditions du premier recours à un moyen contraceptif, puis la description du parcours contraceptif de chacune. Nous nous sommes ensuite intéressés aux sources d'informations accessibles et consultées par ces femmes. Enfin, nous avons étudié leur positionnement par rapport aux différentes polémiques autour de la contraception. D'autres variables portent sur les caractéristiques sociales de la personne interrogée : son âge, son métier, son parcours scolaire, le nombre d'enfants.

La population a été recrutée par l'intermédiaire de mon réseau social : étudiants au sein de la faculté de sociologie et de l'école de sages-femmes. Ont été exclus de l'étude les femmes ayant eu une formation médicale ou paramédicale en rapport avec la gynécologie. Nous recherchions avant tout à étudier le discours d'une population profane.

Après accord des femmes interrogées, les échanges ont été enregistrés par dictaphone. Les entretiens ont commencé en août 2015, et se sont terminés en décembre 2015. La durée de l'étude était donc de 5 mois.



Chacun des entretiens a été retranscrit textuellement en tenant compte du langage non verbal (corporel, intonations...). Une analyse de contenu a été réalisée après avoir réalisé une classification thématique du discours.



### **1. DIFFERENTES GENERATIONS FACE A LA CONTRACEPTION**

En réalisant cette enquête, une première question que nous voulions documenter était celle des différences de génération en matière d'expérience et d'appréhension de la contraception.

De nombreuses modifications juridiques ont eu lieu depuis les années 1960 en matière de contraception ou d'avortement, ainsi que des transformations de la production pharmaceutique et industrielle de moyens contraceptifs. (18) Les enquêtes démographiques sur la contraception relèvent les transformations des méthodes contraceptives sur une longue période. (8) Il s'agissait donc de développer les analyses en termes de « génération ». (38) Trois générations de femmes ont ainsi été étudiées, correspondant aux « grand-mères », « mères » et « filles » d'aujourd'hui. L'idée était de suivre deux pistes : d'une part celle de « l'événement fondateur » ; d'autre part celle de la socialisation familiale, cherchant à reconstituer l'expérience des femmes concernées. Les historiens ont développé l'analyse des différences de génération en termes d'événement fondateur en s'intéressant à de « grands » événements historiques (comme la Révolution française, par exemple). Dans le cas présent, nous pouvons nous demander, à une échelle plus petite, si la légalisation de la contraception a eu des effets objectifs (changement des modes de contraception) et subjectif (rapport à la contraception).

Ces changements de rapport à la contraception ne sont sans doute pas indépendants de la socialisation des interviewées. Nous avons alors cherché à repérer dans leur discours des traces de l'effet de la socialisation primaire, exercée dès la prime enfance au sein de la famille, sur le rapport à la sexualité et à la contraception. Nous pouvions émettre l'hypothèse que les femmes des différentes générations, selon leur socialisation familiale, ne se sont pas saisies de la même manière des opportunités légales ou techniques en matière contraceptive.

Nous pouvions enfin nous demander si le développement des mouvements militants (pour le planning familial) et féministes dans la période des années 1960-1970 avait pu contribuer à

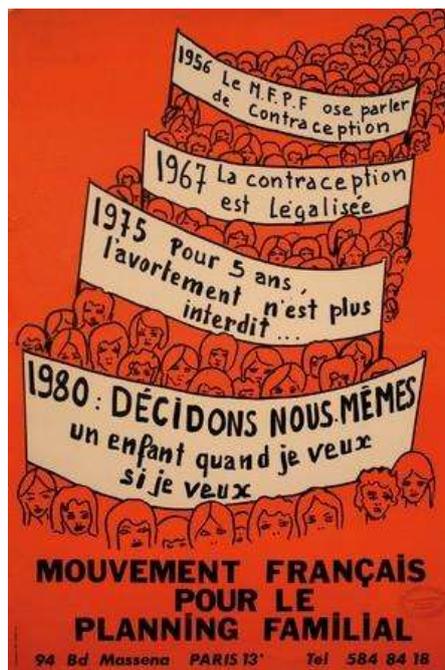
transformer le rapport à la contraception, en matière d'information, certes, mais également en matière de jugement moral sur la sexualité et sa contraception.

## 1.1. La génération des « grand-mères » : de la hantise du drame à la persistance du jugement moral

### 1.1.1 Une révolution qui fait débat

Pour la génération des « grand-mères » qui ont connu la légalisation de la contraception en 1967, cette dernière a un caractère précieux. Le souvenir des traumatismes liés aux avortements clandestins est bien présent, décrits comme des « *dramas* » par madame A, 77 ans : « *même si moi je l'ai pas connu, y'a eu des dramas quoi (...) c'était vraiment une expérience traumatisante pour les femmes !* ».

Symboliquement, la pilule a joué un rôle libérateur. Nous pouvons l'inscrire plus largement dans un contexte de lutte pour les droits des femmes. Par exemple, le *Mouvement Français pour le Planning Familial* existait déjà depuis 1960 dans le but de promouvoir le contrôle des naissances. (39) En 1970 naissait le *Mouvement de Libération des Femmes*, dont le journal « Le Torchon Brûle » (40) incite à l'émancipation des femmes, contraintes à suivre un destin tout tracé, celui de construire une famille et de s'y dévouer.



Affiche du Mouvement Français pour le Planning Familial, 1980.



Pour les historiens et sociologues, cette nouvelle position de la femme dans la société doit beaucoup à la scolarisation et au travail salarié des femmes. (41) Cependant celle-ci fait débat, et ébranle l'ordre établi « dominant dominé » homme - femme. Le discours de madame A illustre bien cette idée. Car même si elle nous laisse entendre que certains gynécologues distribuaient illégalement la pilule : « *y'a quelques uns qui donnaient, qui trafiquaient par en dessous* », selon elle ils avaient probablement des réticences à donner le pouvoir de procréation aux femmes : « *même si les gynécos étaient pour, est ce qu'il y avait pas ce fond là... ils ont été élevés autrement ceux de ma génération ! (...) parce que ... après le... le pouvoir masculin a perdu hein !* ». Cela fait écho aux débats parlementaires suscités par le projet de loi de Lucien Neuwirth en 1967, où les opposants au projet développaient des arguments du type « *les maris ont-ils songés que désormais c'est la femme qui détiendra le pouvoir absolu d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants en absorbant la pilule, même à leur insu ? Les hommes perdront alors la fière conscience de leur virilité féconde et les femmes ne seront plus que des objets de volupté stériles.* ». (42)

Parfois, l'accès légal à une contraception a été interprété comme synonyme de liberté sexuelle exagérée. Selon madame I, 84 ans « *ça a donné aussi aux filles ... la permission d'avoir d'aller... d'avoir un peu trop de liberté sexuelle.* ». C'est pourtant cette même liberté sexuelle qui est revendiquée par les mouvements féministes : « *Les femmes qui se sont données la possibilité de choisir la contraception sont celles qui ont échappé au rôle que veut leur assigner la société, et ont échappé à la morale de cette société, propagée par les curés, les médecins, les pères et les maris. La contraception est l'une des bases de la libération de la femme, en effet elle libère de l'angoisse de la procréation à chaque acte sexuel et oblige à séparer procréation et sexualité.* » (40)

Cela témoigne des discours - très partagés - qui étaient tenus à l'époque à propos de la maîtrise par les femmes de leur fécondité, leur permettant de dissocier sexualité et maternité.

### 1.1.2 L'influence de l'Eglise

La loi autorise la contraception le 19 décembre 1967. Considérée comme « *l'avancée la plus importante pour les femmes* » selon madame A, toutes n'ont pas pu en bénéficier. L'Eglise catholique s'y opposait fermement, n'autorisant que les méthodes d'observation du cycle. En effet, en 1968, Paul VI rappelle : « *l'Eglise enseigne que tout acte matrimonial doit*



*rester ouvert à la transmission de la vie* », et décrit le caractère « *indissoluble de l'union et de la procréation* ». Ce positionnement est regrettable du point de vue de madame D, 81 ans, pour qui « *la religion empêchait les gens de vivre normalement* », les mettant dans un « *carcan* ». Cette dernière a suivi rigoureusement les préceptes de l'Eglise : « *nous, c'était la religion qui nous guidait (...) c'était la méthode Ogino Knauss qui était permise par les catholiques... le reste, c'était péché* ». Cependant, elle relativise aujourd'hui ces interdits : « *On s'est débarrassé un peu de tout ça. On croit en Dieu mais on a notre idée sur les choses et... on est, tu vois, plus à l'aise* ». L'Eglise semble donc perdre de l'influence, et les croyants peuvent avoir un avis favorable au contrôle des naissances.

### 1.1.3 Rigueur et jugement moral

La majorité des femmes interrogées ont un discours moraliste, qui insiste sur la rigueur, la discipline nécessaire à l'utilisation d'une contraception, qu'il s'agisse d'une méthode naturelle ou non. Madame A, ancienne institutrice, insiste sur la nécessité de « *se faire suivre* » sur le plan gynécologique et de ne « *pas prendre ça à la légère* » ou « *comme un bonbon* ». Selon elle, « *c'est une discipline, la contraception !* ». Madame D, femme de chaussurier ayant enseigné dans sa jeunesse, nous donne une explication très rigoureuse de la méthode Ogino Knauss et de la méthode des températures : « *on pouvait avoir des rapports au début, après les règles, et au milieu du cycle, donc y'avait... 4 – 5 jours où il fallait s'abstenir parce que c'était le moment de l'ovulation (...) on se prenait la température tous les matins, avant de se lever, sans faire d'efforts, et puis au moment de l'ovulation, ça montait de 3 ou 4 dixièmes* » ; « *il faut avoir des règles très régulières... Et puis il faut pas être malade ou... ou avoir un peu de mal à la gorge au milieu du mois* ». Nous pouvons imaginer qu'outre l'éducation que madame A et madame D ont pu recevoir, leur fonction d'enseignante a probablement participé à leur rigueur.

Madame I, bien que connaissant les moyens naturels, a un discours différent. Elle présente ces méthodes comme frustrantes, interdisant les rapports aux périodes du cycle les plus propices : « *C'est difficile à appliquer, parce (...) le moment où on doit s'abstenir c'est le moment où justement on a le plus envie (...) Parce que c'est dans la nature ! C'est le moment où (...) on peut concevoir c'est le moment où on a le plus envie en fait, voilà. Donc*

*c'est difficile... températures ou pas températures ».* Elle évoque aussi le coït interrompu : « *c'était pas... très épanouissant en fait ».*

Ces femmes ont connu la légalisation de l'avortement mais portent un regard critique sur celles qui y ont recours aujourd'hui. Le fait de disposer des moyens de contraception devrait permettre de prévenir les grossesses non désirées. Ainsi madame I nous raconte l'histoire de sa petite fille : « *là j'ai une petite fille, par exemple, qui prenait la pilule... Et ses parents... lui ont dit « n'oublie pas, surtout... » (...) elle a oublié une fois, et... un petit garçon est arrivé après ! (...) Voyez ! (...) Je sais pas ce que ça veut dire (...) ça veut dire (...) qu'on fait pas attention quoi. (...) Maintenant il faut que les filles soient un peu... un peu sérieuses disons, qu'elles fassent attention ! (...) c'est vraiment un grave problème quand même ! ».* Madame A dit « *reprocher à beaucoup de ceux de la génération de ses petites filles »* de considérer l'interruption volontaire de grossesse comme « *un acte banal »* ; « *ce qui me choque, c'est que, certains ont tendance à prendre l'avortement pour une contraception en quelque sorte ».*

#### **1.1.4 Trois femmes, trois parcours contraceptifs distincts**

Chacune a eu un rapport différent à la contraception. Madame A, bien qu'ayant reçu une éducation catholique, se positionne en faveur de la contraception : « *j'étais en pension chez les bonnes sœurs jusqu'à l'âge de 19 ans »* ; « *j'étais assez rebelle, je n'ai jamais considéré la contraception comme un péché ».* Pour autant, elle n'a utilisé aucun moyen de contraception entre ses 3 grossesses. Puis, suite à un avortement illégal, elle a utilisé une pilule. Au final elle opte pour le stérilet qui lui convient beaucoup mieux : « *entre 35 et 40, à partir de là ça a été régulier, j'avais (...) le stérilet »* ; « *j'ai vraiment commencé la contraception (...) avec le stérilet ».*

Madame D, fidèle aux préceptes de l'Eglise, a utilisé les méthodes naturelles d'observation du cycle, avec un projet de famille déjà construit : « *avoir 5 enfants ».* La date de mariage a été choisie en fonction des cycles « *au début... On a utilisé la méthode Ogino... Quand on a choisi notre date de mariage (...) on a essayé de trouver la bonne date »* ; « *on avait choisi la date par rapport à cette méthode, pensant bien faire ! On voulait attendre 2 ans avant d'avoir un bébé ».* Puis elle a poursuivi cette planification des naissances pour ses autres enfants : « *ma deuxième fille, on l'a commandée, on l'a voulu, je pourrais te dire où ça s'est passé ».* Enfin, le stérilet lui a été prescrit momentanément dans le but d'avoir une grossesse

ultérieurement : « *comme je n'arrivais pas à tomber enceinte, le docteur m'a dit on va mettre le stérilet, et puis après, quand on l'enlève, vous aurez beaucoup plus de chances de tomber enceinte. (...) peu de temps après, je suis tombée enceinte !* ».

Madame I, elle, reconnaît les limites des méthodes naturelles. Elle admet ne pas s'être conformée aux règles et avoir vécu sa vie de femme sans beaucoup s'en préoccuper : *quand j'ai voulu faire... le thermomètre là, moi je suis une personne qui suis pas très... très stricte ! mais enfin... (rires) j'ai... voilà, j'ai été enceinte de nouveau* » ; « *quand est ce que j'avais l'ovulation tout ça, je ... je m'en étais pas trop préoccupée je crois* » ; « *Mon mari voulait un seul enfant, moi j'en voulais... une autre, bon j'ai réussi à en avoir un et puis après... J'en avais 4. Voilà.* ».

### 1.1.5 Rapport au professionnel

De par leur rôle de prescripteur, mais aussi de par leur légitimité scientifique, les médecins participent à diffuser les normes et les représentations en matière de contraception dans la sphère publique. (43) Ce qui explique que le choix du contraceptif ne dépend pas seulement de la femme, mais aussi du professionnel de santé qui le prescrit. Pourtant certaines femmes ont cherché à renverser ce « tout pouvoir du médecin », allant contre ces normes pour faire leur propre choix en matière de contraception. Madame A a dû consulter différents praticiens avant d'obtenir ce qu'elle souhaitait : « *les médecins étaient, enfin les gynécologues étaient un peu réticents avec le stérilet (...) le premier oui me disait la pilule et je lui ai dit je veux pas, après j'ai trouvé une femme et elle m'a dit « mais bon (...) on va mettre le stérilet y'a pas de problème !* » ».

Elle expose également son avis sur les médecins en général ; pour elle, ils ne délivraient pas tous la contraception par conviction mais parfois pour l'argent que cela rapportait. Cela vaut aussi pour les IVG : « *ils se faisaient de l'argent avec, même pour les interruptions de grossesses aussi (parce qu'on disait pas avortement) donc tu avais un réseau toujours, tu trouvais toujours des « gens qui » (...) Bon, où était la conviction dans tout ça... parce que c'était un trafic hein, y'avait une histoire d'argent...* ».



### 1.1.6 La contraception au sein du couple

Le sujet est peu abordé. Le conjoint de madame A était aux faits de ce qu'elle faisait sans s'en mêler : « *en parlait pas beaucoup (...) je lui disais quand j'allais chez la gynéco quand même, que je changeais le stérilet... c'était plutôt pas son affaire* ». Les femmes plus âgées ont plutôt eu recours à l'observation du cycle. Il paraît difficile de ne pas inclure le conjoint dans l'usage de ces méthodes, pour lesquelles les rapports sexuels dépendent de la période menstruelle. Madame D utilise très souvent dans son discours le pronom « *on* », incluant probablement son mari lorsqu'elle parle. L'époux de madame I était également concerné puisqu'il pratiquait la technique du retrait et portait des préservatifs.

### 1.2. La génération des mères : biographie et carrière contraceptive

Pour la génération des « mères », adolescentes après 1967, voire après 1975, l'utilisation des différentes méthodes semble liée aux événements de la vie. L'existence de moyens de contraception s'inscrit pour elles dans leur environnement, de façon inégale. Les parents peuvent y être hostiles ou simplement ne pas en parler ; les mères peuvent également chercher à guider les premiers pas de leur fille en la matière. Ce qui apparaît très clairement dans le discours des interviewées, c'est l'émergence du discours de l'école, celui des enseignants ou des intervenants extérieurs (professionnels de santé, parfois). Dorénavant les jeunes filles sont confrontées (parfois contradictoirement) au moins à trois discours : le discours familial, celui de l'école (médico-scolaire, devrait-on dire), et à celui du groupe de pairs. Se mettent en place des « carrières » contraceptives : des étapes, plus ou moins institutionnalisées, des bifurcations dans l'usage des différents moyens de contraception. On peut chercher les correspondances qui s'établissent entre ces carrières et les biographies, les âges de la vie. Les discours sur l'insatisfaction des relations avec les gynécologues (ou les médecins généralistes) prennent plus de place. Apparaissent les préoccupations sur les « effets secondaires » et les inconvénients - réels ou supposés - des différentes techniques contraceptives. Le discours moral n'a pas disparu, mais il avance parfois masqué sous le discours technique (médical) concernant le caractère pratique, l'innocuité ou non de la méthode, la recherche de méthodes naturelles, etc.

### 1.2.1 La pilule comme initiation du parcours contraceptif

L'entrée dans la contraception se fait généralement avec les premiers rapports par la pilule, qui était le moyen le plus utilisé. Madame E, 54 ans, explique qu'il n'y avait d'autres choix : *« y'avait pas tout ce qu'y a aujourd'hui (...) on parlait pas du préservatif, ça on en parlait pas beaucoup, et après le stérilet pour notre génération c'était... Fallait avoir eu des enfants. Donc après à part la pilule... y'avait la méthode Ogino aussi mais bon, c'était quand même très ringard pour nous »*. (Entretien complet en Annexe III) Même discours pour madame B, 46 ans : *« La pilule (...) Parce que (...) C'était le mode de contraception... Le seul qu'on nous proposait, enfin le seul... (...) qui était connu, hyper connu »*.

Outre cela, l'angoisse de la grossesse non désirée orientait également vers la pilule, qui inspirait efficacité et donc sécurité. Madame B l'évoque à plusieurs reprises : *« la seule et unique idée, c'était de pas tomber enceinte »* ; *« je me souviens avoir choisi la pilule (...) parce que... c'était celui qui avait le plus de pourcentage en terme de... sécurité pour pas tomber enceinte »* ; *« c'était le moyen qui était à 99 virgule quelque chose pourcents... donc j'ai dit « j'prends celle là !!! » (...) je voulais pas du pourcent qui restait. »*. D'autant plus à l'âge de l'adolescence, car vraisemblablement, le regard de la société sur les filles mères avant la majorité était dur : *« vraiment à l'époque (...) le truc tabou c'était (...) avoir un gosse à 15 ans ! Ca c'était le truc... c'était vraiment le truc à pas faire ! T'avais raté ta vie si t'avais un gosse à 15 ans... »*.

La première prise de pilule a lieu en moyenne à 17 ans. Pour les parents, elle est synonyme de rapports sexuels et n'est pas toujours encouragée. En effet, la mère de madame E lui avait d'abord refusé la pilule *« la première fois que la gyné' me l'avait proposée ma mère avait pas voulu, parce que j'étais mineure (...) elle avait pas voulu parce qu'elle associait la pilule... à des rapports »*. Madame G, 53 ans, l'a prise à l'insu de ses parents qui s'y opposaient : *« Mes parents... C'était une autre génération mes parents (...) ils savaient pas. Ils étaient pas – ils étaient pas pour ! »*. Cependant madame B, 46 ans, a pu bénéficier du soutien de sa mère qui a organisé son premier contact avec un gynécologue : *« c'est ma mère qui m'a emmenée chez le gynéco sous couvert d'une consultation (...) de santé on va dire ! (...) J'y suis retournée après toute seule et puis là j'ai pris la pilule (...) elle était pas née de la dernière pluie elle, savait aussi que je fréquentais... quelqu'un (...) C'était subliminal comme démarche ! »*.

### 1.2.2 Le Dispositif Intra Utérin comme « relais » de la pilule

Au bout d'un certain temps, cette pilule est arrêtée au profit d'un autre moyen. Dans notre étude, il s'agit majoritairement du Dispositif Intra Utérin (DIU). Ainsi, madame B utilise un stérilet au cuivre après son premier enfant, et entre ses deux grossesses. Madame E a arrêté la pilule pour avoir des enfants, et a utilisé le DIU vers 38 ans. Madame G après ses grossesses a, elle aussi, eu recours au stérilet hormonal. Le « parcours contraceptif » des femmes semble bien suivre un cours commun au fil des âges. Une étude sur la contraception en France, menée en 2012 notamment par Nathalie Bajos, montre cette évolution. Le « parcours contraceptif français » est semblable pour la majorité des femmes depuis les dix dernières années, avec utilisation de la pilule au début de la vie sexuelle puis du stérilet après avoir construit une famille. (44)

### 1.2.3 La pilule comme moyen de traitement

Les motifs de prescription ne sont plus nécessairement la prévention des grossesses non désirées ; parfois il y a une visée thérapeutique.

Pour madame E, il s'agissait d'abord de traiter des dysménorrhées (douleurs invalidantes pendant les règles) : *« j'avais commencé la pilule en fait sans avoir forcément... de partenaire, mais juste pour essayer de... de régulariser les règles, et d'avoir moins mal »*. Madame G l'a prise dans un premier temps pour des problèmes de peau *« C'était... d'abord c'était pour chasser l'acné, qui était importante à cette époque... et... puis on se fréquentait donc... ça pouvait servir aussi ! »*.

Elle est aussi utilisée pour diminuer les inconvénients naturels du syndrome prémenstruel. Ainsi madame B raconte qu'elle a eu recours à la pilule après avoir eu un stérilet au cuivre : *« Je l'ai repris parce que j'avais le symptôme (...) prémenstruel... hyper inconfortable hyper désagréable, (...) la semaine avant les règles j'étais dépressive, et (...) pendant les règles c'était très abondant et ça durait très longtemps. Quand j'ai voulu reprendre la pilule c'était (...) médical, c'était plus contraceptif »*.

En plus de cela, elle apprécie le confort de vie que lui apporte un cycle prévisible : *« Ce que j'ai trouvé effectivement révolutionnaire c'est d'être réglée comme du papier à musique entre guillemets... Tu sais quel jour ça commence, tu sais quand ça s'arrête, enfin c'est formidable pour ça quoi. (...) C'est un sacré confort de gagné par rapport à ça »*. Cet

avis est partagé par madame E : « *t'as des règles plus régulières, ça c'est un avantage (...) tu savais quand tu allais être réglée* ». Les avantages de la pilule sont particulièrement valorisés.

#### 1.2.4 Un regard méfiant sur la contraception médicale

Nous constatons chez ces femmes une ambivalence entre sécurité - se protéger d'une grossesse non voulue - et inquiétude. Si la contraception apporte confort de vie, elle est aussi une contrainte, avec des effets indésirables non négligeables. En effet, cette génération soulève les inconvénients, voire la nocivité que peut représenter la contraception, et à plus large échelle l'irruption de la médecine dans la vie quotidienne. Pour madame E, le stérilet a été source d'effets secondaires : « *j'ai fini par m'en rendre compte (...) j'étais irritable, fatiguée* ». Son retrait a été vécu comme une libération : « *c'est quand je l'ai enlevé que j'ai vu la différence, je me suis dit « comment t'as pu mettre ce truc... (...) du moment où on me l'a enlevé, j'ai eu l'impression... quand on sort d'une séance d'ostéo, ou de kiné, et qu'après tu te sens toute légè-ère* ». Au-delà des effets secondaires, elle s'inquiète aussi des risques pour la santé : « *j'ai les seins très denses, chaque fois que je fais une mammo' ou une écho', d'ailleurs j'en fais deux par an, j'ai déjà eu deux ponctions, à chaque contrôle on ponctionne (...) je me demande si ça vient pas de... du stérilet que j'ai mis, tu vois !* ». Cette association entre contraception hormonale et pathologies gynécologiques apparaît aussi dans le discours de madame B, qui s'est posé la question du rapport entre stérilet et cancer du col de l'utérus : « *dans ma tête je m'étais dit « un corps étranger, à cet endroit là, euh...* ». *On parlait beaucoup à ce moment là du cancer du col de l'utérus (...) donc du coup moi j'ai fait l'amalgame et... j'me suis dis, voilà c'est pareil les trucs à long terme est ce qu'à un moment donné... ça déclenche pas ou développe pas...* ». Nous remarquons même une méfiance vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique : madame G incite à « *faire attention* » car la médecine fait de l'homme un « *cobaye* », privilégiant « *l'argent au détriment de la vie* ». Ce point de vue apparaît aussi dans le discours de madame B : « *j'ai une opinion déjà sur l'industrie pharmaceutique... assez négative de toute façon (...) le lobby pharmaceutique c'est un truc (...) on maîtrise pas... C'est au-delà de ce qu'on peut imaginer de toute façon* ». Le fait d'introduire une médication sur le long terme dérange : « *du moment où c'est régulier et sur plusieurs années (...) les médicaments pris quotidiennement et cætera... peuvent forcément amener à des choses... le risque zéro n'existe pas on va dire* ». Pour madame E : « *c'est*

*comme un médicament quand hein, c'est un truc qui s'avale tous les jours... Enfin juste déjà, ça, ça me... ça je craignais ».*

Le fait d'intervenir sur son corps pour le maîtriser met mal à l'aise. Pour madame B : *« c'est pas super naturel on va dire. De bloquer... de bloquer le système (...) enfin bon. Ça marche qu'est ce que tu veux ! ».* Notamment lorsqu'il est question de « chimique », d'hormones : *« la pilule... Moi, ça a toujours été (...) un corps étranger !... C'est bizarre en fait le stérilet aurait du l'être aussi, mais le fait que ce soit chimique... ».*

Une enquête sociologique menée en 2008 par Cyril Desjeux auprès d'hommes, de femmes et de praticiens médicaux confirme ces représentations. Les femmes se conformeraient à des normes imposées sans grande conviction. Puis avec le recul, certaines rejettent les modes de contraception « chimique » pourvoyeurs d'effets indésirables. (45)

### **1.2.5 Une recherche de la maîtrise du corps**

Certaines de ces femmes recherchent alors des méthodes plus naturelles et moins contraignantes. Le stérilet donnait à madame B *« la tranquillité de plus avoir à prendre un cachet tous les soirs ».* L'observation du cycle est mise en avant par madame E et madame G : *« on est passé au préservatif... ou voire rien. Sur les périodes... (...) surtout... tout de suite après les règles (...) je le sens quand j'ovule (...) quand j'ovule je sens une différence, et ça... je sais pas comment l'expliquer (rires) ».* Madame E : *« On connaît son cycle (...) je pense qu'en fin de compte le mieux, c'est de se connaître ! (...) je crois qu'on a pas assez passé de temps (...) pour connaître son corps. J crois que ... les moyens peuvent être autres que ceux qu'on prend... aujourd'hui ».*

Madame B serait également en faveurs de moyens plus naturels : *« si y'a une plante qui fait la même chose évidemment j'adhère tout de suite ! ».*

### **1.2.6 Rapport au médecin prescripteur – et au médecin en général**

Une nouvelle fois, le rapport au professionnel de santé transparait. Majoritairement ces femmes sont insatisfaites de l'accompagnement de leur praticien. Madame G a le sentiment d'avoir *« été influencée »* par son gynécologue dans son choix de pilule. Elle incite à ne pas

s'arrêter à un seul avis : « *les praticiens ils sont... autoritaires, ils ont leur façon de voir... c'est bien justement de voir... d'aller voir plusieurs personnes.* ». Madame B aurait souhaité être guidée, avoir plus d'explications et de conseils. Madame E décrit une situation où le médecin a choisi pour elle le DIU sans réellement l'informer « *ma gyné, elle m'a pas guidée. Elle m'a dit je vous mets le stérilet (...) Pour moi elle me mettait le stérilet, je savais même pas qu'y en avait des hormonaux, pas hormonaux (...) pour moi c'était le stérilet et point barre (...) sur le coup elle m'a pas expliqué. Elle m'a dit on met le stérilet et j'ai dit okay* ».

Ce caractère « dogmatique » a déjà été étudié par Cyril Desjeux. Les entretiens qu'il a pu recueillir montrent que les femmes perçoivent les prescriptions non pas comme une possibilité ou un choix, mais plutôt comme une obligation qui s'impose à elles. L'une d'entre elles, après s'être renseignée sur le stérilet par internet, se voit refuser la pose par son médecin, qui argumente pour l'en dissuader : « *j'y suis allée hier pour lui dire que je voulais mettre un stérilet et elle a dit non, elle a essayé de m'en dissuader en me disant que le plus pratique, c'était la pilule, que je n'avais pas encore eu d'enfant et qu'avec le stérilet j'avais des risques de stérilité* ». (45)

Les femmes ne semblent donc pas être informées par leur praticien sur tous les moyens de contraceptions possibles, ni sur leurs effets indésirables, comme le recommande pourtant la Haute Autorité de Santé. (33) De plus leur choix ne serait pas systématiquement pris en considération, alors qu'en janvier 2015, cette instance rappelle que « la contraception doit être adaptée à chaque femme et choisie par et avec elle, en fonction de sa réalité quotidienne et de ses éventuelles contre-indications.

### 1.2.7 Une affaire de femmes ?

Même si, au sein des couples, il semble que la discussion s'ouvre parfois plus facilement, les femmes endossent toujours ce rôle de « gestionnaire » de la contraception. Pour le conjoint de madame B, le sujet est abordé facilement à chaque étape de la vie : « *on avait convenu que rien ne se passerait sans que je prenne la pilule* » ; « *d'un commun accord on a décidé d'arrêter la pilule* ». Cela peut être mis en relation avec le contexte familial. Nous savons que la mère de madame B avait permis son premier contact avec un gynécologue, et avait un avis discours très favorable à la contraception. Ce n'est pas le cas pour madame G pour qui il n'y avait pas lieu d'en parler : « *on en parlait pas... (...) Il s'en préoccupait pas. Il*

*le savait, point. Point, c'est tout. Enfin, on parlait pas de ça ouvertement comme on en parle aujourd'hui* ». L'entretien avec la mère de madame G n'a pas été possible, mais les propos de sa fille laissent penser qu'elle était opposée à la contraception car il s'agissait d'un sujet tabou selon : « *la sexualité... la religion, la politique, étaient 3 sujets très tabous, dont on... on ne parlait pas* ». Au cours de la vie de madame E (53 ans, trois enfants, ayant fait des études supérieures), nous constatons une évolution : si le thème n'est pas abordé avec ses premiers amours, il devient une gestion de couple quelques années plus tard, avec son mari. Cela témoignerait peut être d'un changement des mentalités. En effet, elle considère qu'il s'agit et qu'il a toujours été « *une affaire de femme* » : « *C'est quand même très... très féminin ! (...)* Voilà, c'est la femme qui doit aller voir le toubib, qui doit se la faire prescrire, qui doit aller l'acheter en pharma, qui doit... qui doit ne pas oublier de la prendre ». Cela transparait dans les paroles de madame G qui se reprend en parlant des méthodes naturelles : « *On faisait attention... enfin « je » faisais attention* ». Pour madame E il ne serait pas un mal que l'homme soit plus impliqué. Aujourd'hui son conjoint est en charge de se procurer des préservatifs : « *après, après tout, moi j'avais fait tout ça pendant 20 ans donc euh, bon ben après c'était à son tour. Préservatif c'était lui donc c'est lui qui les achète. (rires) Moi j'avais fait mon compte. Faut que ce soit à lui un peu aussi ! (rires)* ».

En effet la contraception médicalisée se centre principalement sur l'appareil reproducteur féminin. Il implique une relation de médecin à patiente, où le partenaire est difficile à inclure dans la mesure où il n'est pas « patient ». D'après l'étude menée par Cyril Desjeux, l'homme n'est que peu sollicité lorsque la femme entretient un rapport positif à sa contraception. A l'inverse, si celle-ci n'est pas à l'aise avec sa méthode contraceptive, elle aura tendance à inclure son partenaire dans la maîtrise de la fécondité du couple. (45) Cela se vérifie dans le cas de madame E, pour qui l'arrêt du dispositif intra utérin a été synonyme de relais par le conjoint de la contraception, avec l'utilisation du préservatif.

De plus, selon Cécile Ventola, sociologue chercheur à l'institut national de la recherche médicale, la représentation traditionnelle veut que la femme se sente plus concernée par la régulation des naissances, dans la mesure où c'est elle qui porte l'enfant. Les hommes s'intéresseraient moins à la maîtrise de leur fertilité, dont les conséquences sont moindres pour eux, que ce soit sur le plan corporel ou social. Les préoccupations des femmes seraient plus centrées sur leur fécondité, alors que celles des hommes concerneraient plutôt la sexualité. (43)



### 1.2.8 Les injonctions contestées de l'Eglise

La religion catholique réfute toujours les moyens autres que ceux d'observation du cycle ; le couple de madame E avait reçu les recommandations de l'Eglise au moment du mariage : *« le judéo chrétien était très, était quand même très installé (...) je me souviens peu mais à la préparation de notre mariage, par exemple... c'était ... La méthode Ogino là. Enfin il fallait prendre la température, et c'était hors de question d'avoir un... un autre moyen de contraception »*. Il semble que ce discours ait eu de moins en moins d'impact sur les couples croyants, puisque madame E a utilisé pilule et dispositif intra utérin.

### 1.3. La génération actuelle, à la recherche d'un idéal contraceptif

Le discours de la génération actuelle est, bien évidemment, moins riche que celui des générations précédentes, dans la mesure où ses membres n'ont entamé que depuis peu leur carrière contraceptive. La génération actuelle des jeunes femmes a hérité de la situation, et s'est vue ouvrir de nouveaux moyens contraceptifs, comme l'implant en 2001, le patch et l'anneau vaginal en 2004. En 2004, la Haute Autorité de Santé est en faveur de la pose de DIU indépendamment de la parité des femmes. Les nullipares peuvent désormais se voir proposer utiliser le stérilet au cuivre. En 2014, un DIU hormonal adapté aux nullipares est mis sur le marché. (27)

Nous constatons également une certaine « carrière contraceptive » à leur échelle, avec d'abord le recours à la pilule, puis à d'autres moyens en adéquation avec les envies et les singularités de chaque femme.

#### 1.3.1 La pilule comme moyen d'entrée dans la contraception

La pilule reste le premier moyen de contraception utilisé par les jeunes : *« à l'époque, mes copines elles étaient déjà sous pilule »*, nous raconte madame F, 23 ans, se référant à sa vie lycéenne. Pour madame C, 20 ans *« 15-16 ans, c'est la période où les filles elles commencent à avoir leur pilule »*. Madame H, 23 ans, parle de la pilule comme d'une *« espèce de quotidien chez les femmes autour d'elle »*, d'*« une mouvance entre guillemets naturelle »*. Prendre la pilule est devenu quelque chose de banal, d'évident.

Cette pilule est cependant utilisée à plus court terme. Madame F et madame H, 23 ans, se tournent vers le dispositif intra utérin quelques années plus tard. Nous avons constaté que ces changements se font beaucoup plus tôt que la génération précédente.

### 1.3.2 La pilule comme moyen de traitement

Comme pour la génération précédente, les motifs de prescriptions ne sont pas nécessairement contraceptifs ; des indications esthétiques sont évoquées. Pour madame F, le dermatologue a prescrit une pilule pour traiter l'acné : *« J'étais allée consulter un dermatologue pour mon acné et... il m'a proposé de prendre la pilule, en me disant que ça améliorerait euh... l'acné »*. Madame C, elle, l'a prise pour juguler sa pilosité : *« j'étais hyper complexée par... des troubles de pilosité (...) et du coup j'étais allée voir un gynécologue qui m'avait dit qu'il y avait certaines pilules avec lesquelles c'était possible, et... en même temps j'étais avec P. donc ça tombait bien entre guillemets »*.

Selon une étude menée par Lauren Daccord, étudiante sage-femme en 2015, les gynécologues accordent une certaine importance à ces modalités de prescription. L'un d'entre eux disait de la pilule qu'elle : *« permet de décomplexer les adolescentes introverties qui ont des problèmes d'acné. »*. (46)

Ces objets de prescriptions permettent parfois de dissimuler la nécessité d'une contraception, devant le sentiment de pudeur entourant l'entrée dans la sexualité. Madame F, qui a utilisé la pilule d'abord contre l'acné, raconte : *« moi derrière j'étais bien contente car je me disais que si j'avais un copain derrière, j'avais pas forcément besoin de le dire à ma mère pour pouvoir avoir la pilule »*. Madame H fait un sous entendu évocateur : *« y'en avait qui l'utilisaient justement pour ... des problèmes ben d'acné, de truc comme ça... soit disant (rires) »*.

### 1.3.3 Une remise en question des méthodes hormonales

Cette génération paraît plus critique encore que la précédente, évoquant plus les inconvénients que les avantages.

Pour madame H, 23 ans, la prise d'hormones est perçue comme dangereuse. Elle avait déjà cela à l'esprit lors de sa première prise de pilule *« je savais que c'était des hormones que je prenais et que c'était pas forcément génial pour... mon développement »*.

En 2013, un scandale terni l'image de la pilule. La polémique débute avec une plainte contre le laboratoire allemand Bayer, mettant en cause son rôle dans la survenue d'un accident vasculaire cérébral. En quelques semaines, le débat prend place au sujet des dangers de la contraception, qui étaient jusqu'alors peu médiatisés, bien que connus depuis 1995. Les pilules de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> génération, considérées comme les plus dangereuses sont déremboursées. (29) Selon l'Institut National d'Etude Démographique, près d'une femme sur cinq aurait changé de méthode contraceptive suite à ces débats médiatiques. (30) Les pilules de madame C et madame F étaient considérées comme plus à risques d'accidents thromboemboliques. Madame C s'était rendue chez son gynécologue pour en changer, mais ne laisse pas transparaître d'inquiétude dans son discours. Madame F avait décidé de changer de méthode pour d'autres raisons au moment de cette polémique. Elle décrit des inconvénients liés aux effets des hormones, d'ordre libidinal : *« les effets indésirables... moi ça a été la baisse de libido... (...) je me les suis coltinées pendant bien 3 ans ... même un peu plus... pendant presque 5 ans en fait j'ai été sous pilule alors que ça ne m'allait pas du tout ! (...) c'est sûr, c'était un super moyen de contraception ! Parce que si on fait pas l'amour, on risque pas de tomber enceinte ! »*.

Pour madame H, une autre problématique est évoquée, d'ordre écologique. Les hormones ingérées sont ensuite retrouvées dans la nature et causent des dégâts, ce qu'elle déplore : *« je me suis vraiment rendue compte que... non seulement ça me pourrissait, (...) dans mon corps physiquement, que non seulement ça pourrissait les eaux qu'on buvait ensuite, que du coup y'avait donc je me suis vraiment renseignée sur ces cycles (...) à partir du moment où on ingère le... la pilule et ensuite comment ben ça rentre dans un cycle beaucoup plus large (...) d'ingestion des gens autour de moi (...) à ce moment là j'ai dit « euh... non ! je suis totalement contre » : « la fertilité de l'homme a baissé de 50 %, ces 10 dernières années, et que nous par contre on reste fertile, justement à cause de l'ingestion d'hormones qu'il y a dans l'eau courante »*. Cette idée de pollution par les hormones par l'intermédiaire de la pilule est relayée principalement par le Vatican. Les scientifiques démentent, expliquant qu'une fois métabolisées, les hormones sont inactives et ne peuvent plus avoir d'impact. (47)



### 1.3.4 Vers un retour aux moyens utilisés par les grand-mères ?

Cette génération, du moins les femmes interrogées, semble vouloir se tourner vers des moyens plus naturels. Madame H, après avoir utilisé la pilule et le stérilet au cuivre, se tourne vers la méthode Ogino. Elle évoque aussi la contraception masculine, ainsi que des plantes aux propriétés anti-procréatives importées d'Amérique centrale. Deux de ces femmes parlent du fait de connaître son corps pour se protéger des grossesses non désirées. Madame H parle d'une « *espèce de petite recherche intérieure de... qu'est ce que c'est que mon cycle, comment il apparait (...) en combien de temps il se fait et cætera et cætera* ».

La tendance actuelle est une diffusion de renseignements sur ces méthodes, par le biais de sites internet, comme le « centre Billing France » (48) ou l'association « cleric amour et famille », qui valorisent la connaissance du corps afin d'avoir une estimation juste de la période féconde. (49)

### 1.3.5 Une contraception contrainte

Pour la majorité d'entre elles, la contraception apparaît comme contraignante. Madame H l'évoque comme quelque chose d'« *hyper contraignant* », qui nécessite « *des fois de se cacher pour prendre la pilule, d'avoir une petite alarme, de savoir quand est ce que tu la prends* » avec au final un sentiment de solitude : « *t'es un peu seule avec* ».

Une étude qualitative a été menée entre 2003 et 2005 auprès de jeunes de moins de 25 ans par Yaelle Asellem-Mainguy. Leurs critiques pointent les contraintes sur le plan des conditions d'utilisation (horaires, nécessité d'une prescription), et le caractère imposé de la pilule comme première contraception. L'idée que la jeune fille a l'entière responsabilité d'une grossesse non désirée engendre la crainte d'éventuels oublis de comprimés. Les effets indésirables sont cités, tels que la prise de poids et les spotting, qui contribuent à freiner le désir d'utiliser une pilule.

La même étude de Cyril Desjeux évoque une autre contrainte : celle de la prise journalière de pilule pour des femmes dont l'activité sexuelle est sporadique. (45)

### 1.3.6 Un questionnement sur le rôle de l'homme

Chacune a son idée sur le rôle que l'homme peut tenir au sein du couple. Pourtant c'est bien encore la femme qui a les cartes en main en matière de prévention des grossesses non désirées.

Dans le discours de madame C, 20 ans, nous comprenons que c'est elle qui avait en charge la contraception, et qu'il n'y avait pas beaucoup d'échanges à ce sujet : « *lui il me demandait si je la prenais il avait la trouille ! (rires) Mais, sinon... on parlait pas de ... de ça. Pas trop non.* ».

Madame F, 23 ans, évoque la contraception masculine, mais estime qu'on ne peut pas leur faire confiance. Mieux vaut pour la femme assurer une contraception efficace : « *Je trouve ça dommage aussi qu'il y ait pas de contraception pour les hommes, mais en même temps, si c'était à eux de la prendre la pilule, je sais pas si je leur ferais totalement confiance ! Je préfère la prendre moi la pilule, ou tout ce que vous voulez ! Vu comment ils sont avec les préservatifs, rien que ça (...) ils le gèrent pas à 100%* ». Nous observons que cette idée « d'incompétence de l'homme » est partagée avec la génération des mères, ce qui signifie qu'elle est profondément ancrée dans les représentations. Elle est confirmée par l'étude menée par Cyril Desjeux, où certaines femmes disent que cette responsabilité ne peut être laissée à l'homme. (45)

Madame H implique les hommes qu'elle fréquente à son mode de contraception, en leur expliquant sa méthode en amont des rapports. Elle s'est renseignée sur la contraception masculine, espérant un jour un revirement de situation : « *une autre vision de... la contraception qui serait pas (...) « empêcher le corps de la femme de procréer » mais peut être... rendre... soit les spermatozoïdes inefficaces pour rentrer dans l'ovule, soit ... voilà... essayer d'envisager la contraception autrement (...) c'est des recherches que je suis en train de faire en fait. Je peux pas... trop dire plus quoi.* ». Il est vrai qu'aujourd'hui la maîtrise de la fécondité concerne essentiellement le corps de la femme, sur lequel les nouveaux moyens mis sur le marché (implant, patch, anneau) sont destinés à intervenir.

L'homme apparaît être dans une position ambiguë ; la tendance est à l'impliquer de plus en plus. Il est inclus dans les discussions et connaît le moyen de prévention utilisée par sa partenaire, tout en gardant une certaine distance. En fonction des couples Selon Cyril Desjeux, cette ambiguïté s'illustre très bien lors de la consultation gynécologique, où la présence de l'homme est désirée mais se limite souvent à la salle d'attente du praticien. Ce qui



signifie pour lui que « l'homme ne doit ni trop, ni pas assez s'investir dans la contraception ; qu'il doit participer tout en préservant l'intimité, et ne pas être dans une logique de contrôle ». (45)

### 1.3.7 Un manque d'écoute du médecin prescripteur

Les femmes de cette génération paraissent, elles aussi, peu satisfaites de l'écoute accordée par les médecins. Pour madame C, il ne voulait pas entendre qu'elle était gênée par des problèmes de pilosité. Pour madame F, ce sont des problèmes de libido qui l'ont amené à consulter plusieurs fois avant d'être prise au sérieux « *quand j'ai pris la pilule, j'ai plus eu de libido du tout pendant quelques mois... je voulais arrêter la pilule ou au moins changer de pilule, et du coup, j'en avais parlé à mon médecin traitant (...) il m'avait pas cru (...) j'avais un peu les boules.* » ; « *au début on me proposait que des pilules, et ça a duré 5 ans ! Et personne ne me croyais quoi ! (...) ceux qui me prescrivaient la pilule, restaient que sur la pilule, ça m'aidait pas à penser à autre chose non plus, je me disais qu'il fallait absolument que je trouve la pilule qui m'aille* » Madame H, pour pouvoir obtenir un stérilet au cuivre, a dû consulter plusieurs praticiens, parlant d'un « *petit combat* » : « *pour le stérilet oui par contre... il a fallu se battre ! vraiment !... au niveau des gynécos, parce que... c'est pas encore dans les mentalités* » ; « *les gynécos te disent « non il faut que tu aies été enceinte pour... avoir un stérilet », et ils refusent de te le mettre, et même t'imposent de prendre la pilule quoi, encore maintenant !... et donc ça je trouve ça inadmissible* ». Elle rajoute : « *c'est très violent leur réaction* ».

Pour madame C « *c'est un peu le médecin qui me l'a... Entre guillemets imposé parce qu'avant je pouvais pas choisir autre chose ! Mais si je pouvais... Enfin, si j'avais un copain et si je pouvais, aujourd'hui je... Peut être que j'aurais utilisé autre chose, je sais pas.* »

Le choix n'appartient pas toujours aux femmes. Ce constat va de pair avec les résultats du mémoire de Lauren Daccord sur la prescription de la contraception chez la nullipare. (46) Elle montre que les gynécologues ont à l'avance une idée sur les désirs potentiels et les besoins de leurs patientes. Ils ne présentent pas tout le panel de contraceptifs disponibles et imposent leur choix à la patiente. Ainsi, un des médecins interrogé admet, concernant la poste de stérilet chez la nullipare : « *C'est quand même pas forcément le mieux pour elle. Donc le stérilet au cuivre pour moi c'est de toute façon non ! [...] Non, je n'en prescris pas aux nullipares.* ». Un

autre évoque la prescription automatique de pilule chez la femme jeune : « *Chez des très jeunes filles, on n'a pas le choix, on prescrit Leeloo®.* ».

### 1.3.8 Rapport à la religion

Le seul discours en rapport avec la religion est celui de madame F, qui malgré des origines familiales catholique, désapprouve certaines directives de l'Eglise : « *si y avait pas eu ces gros couillons comme le Pape qui avaient pas interdit le préservatif, dans certains pays on en serait peut-être pas là... Ça aussi c'est n'importe quoi* ». Il existe donc une mise à distance de la religion. Cette génération s'accorde le droit à une sexualité détachée de la procréation.

## 2. LES INTERMEDIAIRES DE DIFFUSION DE L'INFORMATION AU SUJET DE LA CONTRACEPTION

Au sein des familles, le sujet de la contraception est peu abordé. Aujourd'hui les jeunes filles en âge d'avoir des rapports semblent se renseigner dans un premier temps entre elles dans les cours de lycée. La prise de pilule entre dans la « norme » du groupe de pairs, et représente un sujet de conversation fréquent. L'école donne l'information objective et scientifique, par l'intermédiaire des cours de biologie, mais surtout lors des interventions de prévention par des tiers extérieurs. Cependant, le rapport à l'information au moment de ces interventions détermine ce que les étudiants vont retenir ; certains seront plus marqués que d'autres. Enfin il semble que les médecins prescripteurs donnent des informations tronquées, orientant les patientes vers certaines contraceptions plutôt que d'autres.

### 2.1. La transmission intra-générationnelle

Nous avons constaté qu'au sein des familles, peu de discussions ont lieu au sujet de la sexualité et de la contraception ; au contraire les jeunes filles ont tendance à s'en cacher. Derrière la prise de contraception, il y a une idée qui ne se dit pas : l'entrée dans la sexualité.

Pour la génération des grands-mères, le sujet n'était quasi pas évoqué. Madame D, 81 ans, dit ne pas avoir pu en parler, tendant même à généraliser cette idée « *pas avec nos parents. Enfin moi pas avec les miens* ». Madame I, 84 ans, tient le même discours. Elle regrette ne pas avoir pu apprendre de sa sœur aînée : « *On n'en parlait pas justement ! Euh, moi j'avais une grande sœur mais elle m'a jamais dit comment ça se passait ni rien hein !* ». Madame A confirme encore cela : « *On en parlait pas beaucoup parce que... c'est pas une génération où on parlait beaucoup de sa vie en quelques sortes c'était... je sais pas y'avait pas beaucoup de discussions comme maintenant y'a entre mère et fille* ». Elle illustre en souriant la pudeur qui existait à l'époque sur la sexualité : « *c'est pour ça que ça me fait souvent sourire la chanson de Sardou il dit (en chantant) « elle avait les cheveux blonds, je n'aurais jamais cru que sa femme la laa... je n'aurais jamais cru que ma mère ait pu faire l'amour » » (rires) tu vois y'a... c'est pas qu'on savait pas mais (...) on parlait pas de ces choses là.* ». Cependant madame A, 77 ans, a grandi auprès d'une mère ouverte aux progrès : « *elle était toujours pour les avancées qu'on pouvait avoir !* ». Elle évoque sa jeunesse, où elle a eu ce même tempérament vis-à-vis de la liberté sexuelle : « *on était quand même une génération un peu rock and roll donc on avait commencé un peu (rire) mais y'a eu des pionnières avant nous mais nous on a... on a bien creusé le sillon (rires).* ».

Dans la génération suivante, Madame G, 53 ans, évoque également un sujet « *tabou (...) dont on ne parlait pas* ». Elle a eu recours à la contraception d'elle-même, sans l'aval de ses parents : « *ils savaient pas* ». Madame E témoigne de l'absence de discussions à ce sujet dans le cercle familial : « *ce qui est sûr c'est que pour moi ça vient pas des parents... Jamais ils m'auraient dit « tiens un jour si tu as des rapports euh... y'a ça, ça, ça et ça » ça non c'est sûr !* ». Parfois la mère facilite la première consultation gynécologique de la fille, comme pour madame A qui avait amené sa fille en consultation sous couvert d'un autre motif. Le message « *subliminal* » avait bien été saisi par madame B, 46 ans, qui le décrit comme tel. La sexualité existe, la contraception existe, mais cela reste de l'ordre de la sphère personnelle et intime de chacun.

Pour la génération actuelle, le sujet n'est pas encore facilement abordé mais il semble qu'une personne ressource soit choisie au sein de la famille. Pour madame C, 20 ans, il s'agit de la mère : « *j'en ai parlé qu'avec ma mère, parce que bon après... je me souviens pas avoir déballé à tout le monde « eh oh, les gars ! » (rires)* ». Pour madame F, 23 ans, la pilule avait été prescrite pour traiter l'acné, ce qui lui permettait de contourner le sujet avec ses parents : « *derrière j'étais bien contente car je me disais que si j'avais un copain, j'avais pas*

*forcément besoin de le dire à ma mère pour pouvoir avoir la pilule (rires) donc ça m'a bien arrangée ». Malgré ce discours, la mère reste la seule interlocutrice pour elle : « avec mon père ? ... j'en ai jamais parlé avec lui, j'imagine que, connaissant mes parents, qu'ils en avaient parlé et que mon père avait dû dire à ma mère « c'est toi qui gère, tu gères mieux ces choses-là, et de toutes façons, tant qu'elle tombe pas enceinte c'est bon ! » ». Dans la famille de madame H, 23 ans, c'est le père qui a joué ce rôle « ben c'est juste on en parlait pas en fait. Enfin si avec mon père plus... mais du côté de ma mère ou de mes sœurs ou tout ça ... on en parlait pas beaucoup ».*

Cette retenue n'est pas présente dans toutes les familles, et ne se reproduit pas forcément de génération en génération. Madame J, 59 ans, raconte avoir souffert des non-dits au sein du cercle familial, et avoir eu l'attitude inverse avec ses enfants. Sa mère, ouvrière puis femme au foyer, mariée à un ouvrier, s'est toujours montrée très réservée et secrète lorsqu'il s'agit de sexualité. C'est probablement la raison pour laquelle elle a refusé la proposition d'entretien pour cette étude. Madame J, sa fille, a choisi au contraire d'accompagner ses enfants dans leur adolescence en expliquant ses changements. Elle leur a notamment fait visionner une cassette, intitulée « Qu'est ce qui m'arrive ? » sur les changements liés à l'adolescence, et se rappelle encore : « j'avais rigolé, parce que mes deux gars... je me suis rendue compte que mes deux garçons en étaient pas au même stade... quand à un moment ça a parlé de draps mouillés, je me souviens que B m'a regardé en me disant « Qu'est ce c'est ces conneries ? » et que C lui ne disait plus rien... (baisse la tête pour l'imiter) (rires) ». Lorsque ses filles ont été adolescentes, elle leur a expliqué les cycles avec un calendrier. Elle les encourageait à noter les jours de menstruation pour pouvoir en discuter avec le gynécologue, ce qu'elle raconte avec humour : « pour se rappeler quand est ce qu'elle les avaient eu, parce que tu sais au début c'est pas forcément régulier... bref on avait fait le papier... (...) Je me souviens que quand j'avais fait faire ça à E, quelques temps plus tard j'étais rentrée dans sa chambre et j'avais trouvé une pancarte placardée sur son armoire « MES REGLES » en majuscules... (rires) Elle m'avait affiché ça au milieu des posters de Léonardo Di Caprio... Du coup je lui avais dit « on va peut être mettre ça dans la porte de l'armoire... ».

C'est au sein de chaque groupe de pairs, que l'information circule. Dans les cours de lycée, les lycéenes comparent leur marque de pilule. Pour madame E : « est ce qu'on l'évoquait entre copines... Oui, qu'est ce que tu avais comme pilule, qu'est ce que je prends... voilà. (...) y'a du y avoir beaucoup de bouche à oreilles ». Madame G évoque les amis :

« l'entourage, c'est... j'avais beaucoup d'amies qui prenaient la pilule ». Madame B se rappelle des conversations : « tu prends la pilule... », « laquelle tu as », « quelle pilule, ouais savoir quel modèle t'avais... ». Pour elle, ces discussions n'allaient pas beaucoup plus loin « on n'en parlait pas, on parlait pas du tout du truc... Franchement, c'est comme si on prenait un... (rires) un traitement ». Selon Yaëlle Amsellem-Manguy, les premières découvertes contraceptives se font entre pairs du même sexe. Les discussions se feraient plus facilement entre personnes du même sexe ayant des valeurs similaires. (52)

Pour la génération actuelle, l'entourage social donne l'occasion de s'informer. Madame F parle des lycéennes autour d'elle : « je me souviens qu'à l'époque, mes copines elles étaient déjà sous pilule. J'étais pas la première... j'étais à peu près... dans la moyenne. J'étais ni la première à l'avoir, ni la dernière (...) on en parlait beaucoup entre nous et (...) par rapport à mes copines de lycée... y'en avait déjà pas mal qui l'avaient, et d'autres qui voulaient l'avoir et dont les parents ne voulaient pas non plus ». A partir d'un certain âge, se faire prescrire la pilule est quelque chose de quasi automatique, de banal. Pour madame C : « c'est un peu... la génération qui fait ça parce (...) tu te rends compte que, enfin tu penses plus aux mêmes choses une fois que tu passes un ... entre guillemets un cap de l'âge, et du coup... ça t'apprend qu'en fait (...) ça existe ! (...) avant, quand t'es au collège et tout tu t'y intéresses pas mais après... ça se fait un peu tout seul (...) 15-16 ans c'est la période où les filles elles commencent à avoir leur pilule (...) ça choque personne. En fonction de l'âge entre guillemets ... ça choque personne ». Pour madame H « c'était plutôt déjà dans une espèce de quotidien dans les femmes autour de moi donc... ça allait dans... une mouvance (...) entre guillemets naturelle quoi. ». Cyril Desjeux arrive à la même conclusion : certaines femmes se conforment à la « procédure », ne donnant qu'un sens limité à la prescription de pilule qui entre dans la norme. Ainsi une femme de 25 ans admet avoir pris la pilule « parce que ses copines la prenait », une autre de 23 ans dit « ne pas avoir eu le choix ». (45) Il semble donc que les femmes ne s'autorisent pas à utiliser de nouvelles méthodes, cherchant à garder une certaine conformité au groupe de pairs. L'avis de l'entourage amical aurait une grande influence sur le choix du contraceptif, allant même jusqu'à faire renoncer à une méthode dans initialement envisagée.(52)

Autrefois sujet tabou, la contraception, et notamment la pilule, est donc entrée dans la norme comme une pratique banale et évidente. Pour autant la transmission intergénérationnelle reste discrète, et chaque individu semble en ajuster son comportement au fil de l'âge.



## 2.2. L'information institutionnelle

Pour la génération des mères, ce sont les cours de biologie qui reviennent à l'esprit des femmes. Madame E se souvient plus des explications sur la reproduction que de véritable cours sur la contraception : *« je me souviens qu'on avait des cours, et qu'on en parlait quand même. Enfin, ils nous avaient... Même ils nous avaient apporté un ovule avec des... des spermatozoïdes, où on avait vu microscopiquement des spermatozoïdes rentrer dans l'ovule (...) Alors peut être pas des méthodes de contraception, je pense... »*. Pour madame G, 53 ans, l'école avait un rôle, mais aujourd'hui le souvenir est lointain... : *« A l'école on en parlait un petit peu mais pas... pas beaucoup. Je me souviens pas très bien. »*. Seule madame B, 46 ans, se remémore avec précision un cours sur la contraception : *« on avait un cours sur la contraception à l'époque ! (...) y'avait un cours sur la sexualité et (...) enfin, sur les organes sexuels on va dire... à priori y'avait un truc sur la contraception. C'est là qu'on apprend les méthodes, enfin c'est en cours que moi j'ai appris les méthodes contraceptives (...) ils te donnaient... les différents types de contraceptions, bon ils te donnaient pas la notice... Mais ils énuméraient tous les types de contraception qui existaient... y compris le coït interrompu ! (...) Y'avait la pilule, y'avait le diaphragme, y'avait le préservatif, y'avait... le coït... y'avait même je crois qu'il y avait un espèce de gel je crois, je sais pas s'il existe toujours... »*.

Pour la génération actuelle, l'information passe principalement par le milieu scolaire. Des interventions sont mises en place depuis la loi du 4 juillet 2001. (53) Elles visent à dispenser une « information et éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles ». Elles peuvent être assurées par des « partenaires extérieurs institutionnels ou associatifs ». Les intervenants scolaires, n'appartiennent pas nécessairement à l'équipe enseignante, et semblent avoir eu plus d'influence. Le fait de rompre avec le cadre scolaire habituel et la confrontation au savoir du professionnel de santé ont probablement contribué à une meilleure attention de la part des élèves. Les entretiens montrent cependant que l'information est inégalement intégrée. Tant que les jeunes n'y ont pas un rapport actif, ils n'en retiennent qu'un vague souvenir. Cela vient avec l'âge et la maturité. Ainsi madame C relate : *« on a eu des interventions à l'école et c'est comme ça que tu sais que, qu'il en existe plusieurs (...) mais avant t'y penses pas quoi tu... tu t'en fous en fait ! »*. Madame H n'en a pas un grand souvenir : *« j'en ai pas vraiment souvenir, je pense qu'y en a eu mais j'ai... ça m'a pas marqué, c'est pas vraiment le grand souvenir... marquant (...) on en entend parler aussi à l'école tout ça mais on fait moins*

attention (...) parce que, tant que c'est pas le moment et tant que c'est pas arrivé (...) ça laisse des trucs un peu vagues. » A l'inverse, madame F doit à ces interventions la majorité de ses connaissances : « Je sais qu'au collège y avait eu des dames, je sais pas si c'était des infirmières ou autre... mais elles avaient fait des interventions pour nous montrer la contraception. Ça c'était en 3<sup>ème</sup>, en cours de SVT... Et au lycée aussi elles nous avaient montré le stérilet, les pilules (...) c'est elles qui m'ont beaucoup appris avec la contraception ».

De nombreuses campagnes de prévention sont mises en place dans les années 2000, comme « la contraception, à vous de choisir la votre » campagne lancée par Lionel Jospin en 2000, « La contraception : ne pas laisser l'imprévu décider à votre place » en 2002, « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit » en 2007... Pourtant, ces campagnes de prévention ne sont jamais citées ; elles ne semblent pas avoir marqué les esprits.



« La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit » Campagne d'information menée par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) en 2007.

Au fil des générations, la société se charge, notamment par l'école et les réseaux sociaux, de diffuser les connaissances sur la sexualité et la contraception.

### 2.3. S'informer par soi-même

La génération des grand-mères, pour qui la discussion était relativement fermée, que ce soit en famille ou dans le milieu scolaire, a du s'informer autrement. Les femmes parlent d'ouvrages, mais ne parviennent pas à se remémorer lesquels. Pour madame I : « petit à petit quand même on les a les informations... Au début quand on se mariait... voilà... On savait pas grand-chose. Après, oui, après... on les a eues les informations. On peut lire, tout ça, on peut acquérir des livres ». Madame D : « on en entendait parler, c'était dans les



revues (...) on essayait de se renseigner ! (...) voilà, je me souviens pas comment... On lisait des bouquins ». Madame A s'est elle aussi renseignée par la lecture : « Oui. Je lis beaucoup j'ai toujours lu beaucoup je lis toujours beaucoup ». Le savoir se diffusait plus par la lecture qu'oralement.

A l'heure actuelle, il est possible de s'informer par soi-même rapidement grâce à internet. Madame F a fait des recherches personnelles sur les moyens de contraception naturels : « j'avais dû me renseigner aussi par moi-même, aller sur Internet ».

## 2.4. Les médecins prescripteurs

Les renseignements sur les différentes méthodes disponibles ne sont pas toujours aussi complets qu'ils devraient l'être. Certaines femmes citent le médecin comme médiateur de l'information, c'est le cas pour madame B. D'autres ont le sentiment de recevoir une information incomplète, orientée vers le moyen choisi par le praticien. Certaines femmes se sont tournées vers différents professionnels pour d'être soutenues dans leurs choix. Elles citent par exemple le cas des médecins qui acceptent de poser un stérilet aux nullipares.

En 2013, Cécile Ventola évoque le rapport à la contraception du médecin. Ce dernier aurait tendance à exclure de la contraception les méthodes naturelles, considérées comme trop peu efficaces. Ceci revient à nier une réalité des pratiques, puisqu'un certain nombre de femmes et de couples y ont recours. Le préservatif serait également disqualifié, pour son manque d'efficacité contraceptive, mais également pour écarter une discussion sur la pose. Tous les praticiens ne seraient pas à l'aise avec les discussions sur la sexualité. (43)

Pour Yaëlle Amsellem-Mainguy, peu d'information est faite au sujet des méthodes plus récentes, comme le patch, l'implant ou l'anneau. Ainsi, de nombreuses femmes sont réticentes à leur utilisation et les perçoivent comme des méthodes « futuristes ». Le manque d'information est flagrant et se constate par des représentations erronées des femmes, qui assimilent par exemple le patch contraceptif au patch de sevrage tabagique. (52)

Comme nous l'avons vu, Lauren Daccord montre que les médecins catégorisent les femmes dans différentes classes, avec pour chacun une contraception privilégiée. L'information donnée aux femmes est donc le plus souvent tronquée. (46) Cela est en contradiction avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé, selon laquelle le panel

de contraceptifs possible devrait être préalablement présenté à chaque femme, pour lui permettre de faire un choix éclairé. (33) (27)

### 3. LE DEGRE DE CONNAISSANCES TECHNIQUES DES FEMMES

Cette partie s'attache au point de vue des femmes, en termes de connaissances et de représentations sur la contraception.

Premièrement, nous avons ciblé trois grandes polémiques qui auraient pu avoir une influence sur les pratiques contraceptives. D'abord le scandale du Dalkon Shield, dispositif intra utérin retiré du marché aux Etats Unis, puis l'apparition du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), et enfin aux polémiques récentes sur les pilules de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> génération. Ces dernières sont inégalement connues et semblent avoir eu peu d'impact.

Cependant, ces femmes connaissent la plupart des risques liés à la contraception. Au-delà des effets indésirables connus, qui inquiètent et inspirent la méfiance, il y a les représentations du mode de fonctionnement du contraceptif et de son mécanisme de prévention d'une grossesse.

#### 3.1. Les grandes polémiques

Trois grandes controverses ont été abordées dans cette étude.

##### 3.1.1 Le Dalkon Shield

Premièrement le retrait du marché du dispositif intra utérin « Dalkon Shield » aux Etats Unis en 1970, tenu responsable d'infections et de stérilité. (14) Aucune des femmes interrogées, quelle que soit la génération, a la connaissance de ce scandale. Pour la majorité des femmes interrogées, si des risques existent, c'est l'hygiène de vie qui les conditionne. C'est le cas pour madame A : *« moi j'ai jamais vraiment tenu compte de ça ! (...) avec un suivi et une bonne hygiène je vois pas pourquoi on commence à polémiquer sur le stérilet »*. Sa fille, madame B, est cependant plutôt méfiante, reliant stérilet et cancer du col de

l'utérus : « à un moment donné, dans ma tête, je ne sais pas pourquoi, alors est ce que j'ai été influencée, j'en sais rien... Mais dans ma tête je m'étais dit « un corps étranger, à cet endroit là... on parlait beaucoup à cette époque du cancer du col... » ». Madame F a aussi à l'esprit que le risque infectieux lié au stérilet est potentialisé par le style de vie : « quand le médecin m'a posé le stérilet, elle m'avait avertie, en me disant qu'il fallait pas que j'ai 50 partenaires non plus, qu'il fallait que je fasse attention (...) elle m'avait expliqué que si y'avait une infection, ça pouvait remonter plus haut avec le stérilet (...) moi j'étais partie du principe que je ferais attention, et que surtout... de toute façon, y'avait des dames, même sans stérilet, qui faisaient des infections ».

### 3.1.2 Les années SIDA

La seconde grande polémique était celle des épidémies de SIDA. Les premiers cas datent de 1981 aux Etats-Unis où l'épidémie était désignée comme le « Gay Syndrome », de par son incidence importante chez les homosexuels. En 1982, la France est touchée par l'épidémie. L'agent viral est identifié par l'institut Pasteur en 1983 ; la population apprend qu'il s'agit d'un virus, transmis par voie sexuelle et sanguine. (54) Nous ne voyons pas transparaître dans le discours d'inquiétude particulière, à l'origine d'une modification des pratiques contraceptives. Au contraire, les femmes se sentent peu concernées, de par leur mode de vie considéré comme « peu à risque ». L'inquiétude est plutôt évoquée dans la génération des mères à propos de la sexualité de leurs enfants.

La génération des grands-mères a un discours à nouveau moral à ce sujet. Madame I reprend le discours du pape selon lequel la fidélité reste le seul moyen de se protéger : « le pape qui a parlé comme ça, et, c'est vraiment la meilleure solution (...) Quand vous avez le SIDA... Vous vous absteniez de... de le communiquer aux autres. Pour un homme qui est marié... c'est... la fidélité. (...) Sa femme aussi, comme ça vous n'attrapez pas le SIDA. (...) l'histoire du préservatif c'est bien... Encore faut-il que chacun soit loyal disons (...) pour ne pas communiquer le SIDA c'est... la fidélité, et puis c'est tout ». Madame D partage visiblement cet avis : « comme on n'a jamais couru à droite à gauche, ça nous a pas trop tracassé tu vois (...) ça fait maintenant 57 ans qu'on est mariés, moi j'ai jamais trompé mon mari, lui non plus... Donc au départ, on se posait pas la question ».



La génération des mères en parle comme d'une « *maladie qui fait des ravages* » mais ne se sent pas menacée. Pour madame E : « *perso... ça a rien changé (...) je me suis jamais dit... « pourvu que j'attrape pas le SIDA »* ». Elle compare cette situation avec aujourd'hui, où pour elle le VIH est source d'anxiété : « *J'étais moins flippée que maintenant (...) Alors que ma fille et son ami (...) Nous on faisait aucune prise de sang* ». Pour madame G : « *Ont eu peur certainement ceux qui avaient des rapports un peu partout... j'ai pas eu ce problème là moi* ». Madame B a le même discours : « *Pas d'anxiété par rapport à ça (...) à mon époque j'étais pas du tout concernée puis je faisais pas parti de la... de la population à risque comme on dit ! Donc j'ai traversé ça... vachement sereinement.* ». Elle aussi a une pensée pour ses filles : « *aujourd'hui peut être que je le suis parce que évidemment j'ai des enfants (...) Je leur en parle pas, parce que j'ai pas envie que ce soit non plus... qu'elles s'imaginent que la sexualité c'est anxiogène* ».

Les membres de la génération actuelle ont en effet cette notion de danger à l'esprit, sans qu'elle soit pour autant envahissante. Le préservatif est généralement utilisé, à moins d'avoir fait un test de dépistage permettant de s'en passer. Madame C explique : « *forcément ça te fait peur (...) c'est sûr, ben tu te méfies hein de toute façon, tu te méfies beaucoup (...) avec P. on utilisait pas... j'avais que ma pilule quoi ! Donc j'avais fait quand même un test... ça c'est histoire d'être sûrs* ». De même, madame F dit : « *on le prenait (le préservatif) quand même au début d'une relation, mais une fois qu'on avait « fait les tests », comme on disait... on était tranquille* ». Pour madame H, le préservatif est incontournable avec des partenaires occasionnels : « *c'est capote euh... voilà. Directement quoi. Obligatoirement.* ». Selon madame F, les campagnes de prévention s'épuisent. Elle craint que le SIDA soit banalisé et que la vigilance se relâche : « *je sais pas si aujourd'hui (...) les jeunes sont autant sensibilisés que ce que nous on a pu l'être ? Je sais pas si c'est pas en train de retomber un peu comme un soufflet (...) je trouve qu'aujourd'hui, à la télé etc, on en parle pas* » ; « *on nous dit qu'aujourd'hui on peut vivre longtemps avec les traitements, qu'on meurt plus du SIDA, en gros, on banalise (...) les gens vont se dire « Oh ben, c'est comme une gastro, je vais en guérir, j'en mourrai pas ! »* ». Elle parle également de l'aspect financier, qui n'encourage pas à se protéger : « *c'est bien de se protéger, mais t'as vu combien ça coûte des préservatifs ? C'est super cher ! Encore une fois, faut que ça suive derrière, si c'est super important de se protéger, faut pouvoir le faire !* ». Le rapport de l'Institut National de Veille Sanitaire de 2015 indique que depuis 2007, le nombre de découvertes de séropositivité au VIH reste stable. (55)

### 3.1.3 Le scandale des pilules de 3<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> génération

Enfin nous avons abordé les polémiques récentes sur les pilules de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération. Ces polémiques n'ont fait que renforcer une idée déjà existante, celle que la prise d'hormones comporte des risques. Pour madame G, les controverses sont un mal nécessaire aux prises de conscience : *« Il faut des polémiques pour limiter les incidents, justement, il en faut ! Si on laisse tout faire y'aura... des jeunes filles qui vont prendre la pilule qui ne sauront pas tout ça... et qui vont décéder ! Donc j pense qu'il faut faire beaucoup attention à ce qu'on met sur le marché de la vente, au niveau des pilules, des médicaments »*. Madame B a été sensible à cette polémique par rapport à ses enfants : *« J'y ai été sensible parce que j'ai une fille qui... prend la pilule ! »*. Cela n'a fait que la conforter dans son idée : *« j'ai une opinion déjà sur l'industrie pharmaceutique euh... assez négative de toute façon (...) ça m'a interpellée sur ce que je pensais déjà en me disant que voilà, les médicaments pris quotidiennement ... Avec les polémiques (...) On appréhende quand même (...) hormis le préservatif, c'est le seul où tu as le sentiment de pas mettre ta vie en danger quand tu l'utilises »*.

Madame H voit elle aussi les polémiques sous ce regard là : *« comme j'étais déjà très tranchée sur cette histoire de pilule (...) Ça a pu que me conforter dans mon choix »*. Madame F a fait sa propre analyse et semble relativiser cela *« peut-être que y'a des dames qui prenaient ces contraceptions depuis pas mal d'années, qui ont tout fait dans les règles etc, et qui ont eu un des accidents, mais... j'ai aussi entendu que certains médecins avaient un peu... un peu fait un peu n'importe quoi, donc ça avait pas été prescrit comme il fallait »*. Ce discours est confirmé par Lauren Daccord : un des gynécologues interrogé relate : *« s'il y avait eu de bons médecins, on n'en serait pas arrivé à toutes ces conneries sur la pilule il y a 2 ans [...] On a découvert tout d'un coup par l'intermédiaire de la télévision et de la radio et machin trucs que la pilule c'était pas des bonbons, que c'était pas ... et que ça se surveillait et que ça pouvait avoir des contre-indications. [...] On s'est rendu compte tout d'un coup qu'il fallait être médecin, consciencieux, sérieux pour prescrire la pilule mais il faut absolument prendre le temps d'interroger les gens et de leur expliquer que ça n'est pas des bonbons. »*. (46) Madame F connaît les facteurs de risques à l'origine des complications : *« c'était pas les infos qui m'avaient fait choisir, mais je me souviens que mes copines venaient me voir en me demandant si c'était pas la pilule que je prenais (...) j'avais pas peur parce que je savais que je craignais rien, je fumais pas »*.

### 3.2. Les effets désirables et indésirables : un rapport au corps évoqué par chaque génération

Le rapport au corps et à l'esthétique est abordé à chaque génération, comme nous l'avons déjà évoqué sur le plan du contrôle du poids, de l'acné et de la pilosité.

Les effets inesthétiques de la pilule sont évoqués, notamment la prise de poids. Madame A, 77 ans, explique : *« j'étais assez coquette je voulais surtout pas prendre ! »* ; ou encore madame D : *« à l'époque on disait « la pilule, ça fait grossir » donc ça, ça plait jamais aux femmes ! »*. Les générations suivantes partagent ce point de vue : avec madame F, 23 ans, dit : *« ça faisait prendre des seins ! (...) C'était ça : on voulait ne pas grossir, mais prendre des seins ! »*.

Les générations des mères et des filles citent plutôt les risques pour la santé. Elles ont une certaine connaissance des risques, notamment liés à la consommation de tabac : *« à l'époque je fumais encore, je fumais, je buvais du café, enfin la totale de ce qu'on dit de pas faire... »* affirme madame B. Madame E et sa fille madame F l'évoquent aussi : *« j'ai fumé, donc on... savait bien... les médias, tout le monde... Il fallait pas faire les deux en même temps... »* ; *« j'avais vu qu'il fallait éviter la pilule dans certains cas, comme quand on fume, mais euh... et ça ma mère me le disait aussi ! »*.

### 3.3. Les effets de la représentation sur la perception du corps

Les femmes ne citent pas uniquement des cours ou des informations scientifiques, mais relatent aussi des perceptions, des impressions qui leur sont propres. Ainsi certaines vont jusqu'à « ressentir » les effets de la contraception.

Madame H, étudiante en art de 23 ans, très investie dans l'observation et la connaissance du corps, a perçu l'utilisation du dispositif intra utérin comme quelque chose de « violent ». Elle dit ressentir physiquement l'effet du stérilet qui « tue l'œuf » : *« c'est des « pertes » quelque part (...) ça ne stoppe pas le ... le spermatozoïde de rentrer, donc forcément, si y'a l'ovule qui est passé... ça « tue » l'ovule (...) je sentais tout ça en fait »*. Sa présence a été perçue comme une intrusion : *« le stérilet c'est vraiment (...) un corps étranger (...) pour moi ça a été assez violent en fait, comme acte (...) que ce soit la pose, que ce soit le fait de le porter »* ; *« c'était vraiment un intrus dans mon corps... qui n'a pas lieu d'être là. »*



Sans aller jusqu'à matérialiser l'effet de la contraception, certaines femmes interrogées disent se connaître suffisamment pour percevoir leur cycle, voire ressentir l'ovulation. Madame E le dit à plusieurs reprises : « ... *je le sens quand j'ovule. Enfin quand j'ovule je sens une différence, et ça... je sais pas comment l'expliquer* » ; « *je sentais quand j'ovulais.* » ; « *pour A, ma troisième, ah je savais qu'on allait avoir un bébé* ». Madame F exprime la même chose, et a même enseigné cette finesse d'observation à son conjoint : « *il sait exactement quand c'est que je vais être réglé, il peut même me dire quand j'ovule, par rapport à mon humeur, à la température de mon corps* ». Pour madame G : « *On connaît son cycle* ». Madame H avait décidé d'arrêter toute contraception hormonale, et de se centrer sur les méthodes d'observation du cycle. Elle évoque « *une vraie rencontre* » sur « *qu'est ce que c'est que mon cycle, comment il apparait (...) en combien de temps il se fait* ».

Parallèlement aux enseignements, aux informations apportées par les médecins, ou recherchées personnellement, les femmes ont une perception propre du fonctionnement de leur corps et des effets de la contraception médicale. La plupart évoque les inconforts dus en lien avec les hormones. Si les grandes polémiques étudiées ne semblent pas avoir été marquantes, nous constatons chez ces femmes une inquiétude quasi générale sur les risques d'une prise hormonale.



## Conclusion

---

Chargée d'histoire, la contraception est apparue comme une révolution médicale, mais également sociale, issue d'une lutte opiniâtre pour sa légalisation. Nous ne pouvons qu'imaginer les profonds changements engendrés dans les relations amoureuses et la construction de la famille.

Cependant le discours libérateur en faveur des contraceptions hormonales, dont le symbole est la pilule, n'est pas partagé par toutes les générations. Le discours actuel est plutôt celui d'un appel à la méfiance à l'égard des produits hormonaux, avec un désir de retour à des méthodes moins intrusives et plus naturelles. Pour les médecins, ces femmes correspondent à une catégorie de patientes qu'ils décrivent avec l'estampille « écolos » ou encore « les écobios » qui « ne veulent pas d'hormones et de corps étranger ». (46)

Il semble qu'au fil des générations, malgré des revendications féministes, la contraception soit restée une affaire de femmes. En effet, la contraception médicale implique uniquement le contrôle du corps de la femme, et non celui de l'homme. Seule une des interviewées avait décidé de confier ce rôle à son mari qui utilise le préservatif. Une femme de la génération actuelle aborde l'idée que la contraception pourrait être pensée autrement, agissant sur le corps de l'homme.

Nous retrouvons dans le discours un certain mécontentement vis-à-vis du médecin prescripteur. Ce dernier n'aurait pas toujours l'écoute attendue, et aurait tendance à imposer la méthode avec ses propres représentations. Les propos des gynécologues interrogés par Lauren Daccord vont dans ce sens. (46) Les normes véhiculées par le médecin prescripteur sont remises en question par les femmes, qui cherchent à se renseigner (internet, revues) et n'hésitent plus à consulter différents praticiens jusqu'à obtenir la contraception souhaitée.

La transmission intergénérationnelle de l'information est peu développée. Elle a davantage un caractère intra-générationnelle. C'est l'environnement social et tout particulièrement le groupe de pairs et dans une moindre mesure l'école qui participent à l'éducation sexuelle et à une forme d'apprentissage de la contraception.

Si aujourd'hui les méthodes hormonales sont remises en question, une réflexion semble avoir lieu autour de moyens plus naturels et moins contraignants. Le but serait pour

les femmes de garder les avantages d'une maternité « sous contrôle » sans les effets délétères pour leur propre corps et sur l'environnement. Il semble que l'auto observation du corps soit valorisée pour certaines femmes. Cette méthode était déjà utilisée par les grand-mères avant la légalisation de la contraception, mais n'était pas toujours efficace comme le rappelle un médecin « moi je suis un enfant Ogino, mon fils est un enfant Ogino (...) ça a été le meilleur moyen de repeupler la planète ! ». (46) Des informations sur ces méthodes sont aujourd'hui véhiculées via internet. Le recours à ces méthodes naturelles est-il un effet de mode et/ou de réponse au « scandale » des pilules de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations ?

Nous avons noté que le discours de nos interviewées rejoint la conclusion établie par Cyril Desjeux, selon laquelle la contraception n'est plus uniquement un objet technique mais porte aussi un caractère moral. Certaines méthodes sont mal perçues car trop chimiques, d'autres nuisent au plaisir sexuel, influencent l'humeur... (45)

Cet affinement de la perception du corps, avec l'idée de s'observer pour se connaître semble s'affirmer au fil des générations. Il se traduit par une accélération de la carrière contraceptive : contraception hormonale (très souvent la pilule) plus courte, remplacée par le stérilet qui sera retiré pour une méthode naturelle.

C'est pourquoi nous pourrions nous intéresser au rapport des femmes à leur corps et à leurs représentations de celui-ci. Ainsi, ces connaissances nous permettraient de mieux appréhender leurs désirs, leurs choix, leurs besoins et leurs appréhensions, et donc aideraient le professionnel à mieux répondre à leurs attentes en matière de contraception. D'ailleurs, les recommandations actuelles de la Haute Autorité de Santé rappelle que « la contraception doit être adaptée à chaque femme et choisie par et avec elle, en fonction de sa réalité quotidienne ». (33) Cependant, les prescriptions doivent aussi s'adapter aux particularités des patientes, notamment aux risques qui pourraient être aggravés par certaines méthodes. Le médecin a donc tout intérêt à chercher une adhésion de la patiente vis-à-vis de la contraception recommandée.

Enfin, il serait intéressant de connaître le rapport de trois générations de femmes à la contraception dont les profils sociaux sont plus diversifiés, en particulier des femmes moins diplômées.

## Références bibliographiques

---

1. CODE PENAL - Article 317.
2. Journal officiel de la République française. Lois et décrets [Internet]. Journaux officiels (Paris); 1881 [cité 17 nov 2014]. Disponible sur: <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34378481r/date>
3. Boverat F. Comment nous vaincrons la dénatalité [Internet]. Paris, France: Editions de l'alliance nationale contre la dépopulation; 1939 [cité 9 nov 2014]. 56 p. Disponible sur: <http://paratge.files.wordpress.com/2012/09/natalitc3a9.pdf>
4. Justice / Portail / Il y a 40 ans, le procès de Bobigny [Internet]. [cité 3 mai 2015]. Disponible sur: <http://www.justice.gouv.fr/histoire-et-patrimoine-10050/proces-historiques-10411/il-y-a-40-ans-le-proces-de-bobigny-24792.html>
5. IVG : le manifeste des 343... - Archives vidéo et radio [Internet]. Ina.fr. [cité 25 avr 2015]. Disponible sur: <http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/ivg-le-manifeste-des-343/>
6. Zancarini-Fournel M. Histoire(s) du MLAC (1973-1975). *Clio Femmes Genre Hist.* 1 nov 2003;(18):241-52.
7. 1967 : La pilule devient légale [Internet]. Disponible sur: [http://www.assemblee-nationale.fr/13/evenements/1967\\_legalisation\\_pilule/1967\\_legalisation\\_pilule.pdf](http://www.assemblee-nationale.fr/13/evenements/1967_legalisation_pilule/1967_legalisation_pilule.pdf)
8. Leridon H, Guibert-Lantoine CD. La contraception en France : un bilan après 30 ans de libéralisation. *Population.* 1998;53(4):785-811.
9. Sevegrand M. *Les Enfants du Bon Dieu.* Albin Michel; 1995. 491 p.
10. Bertet R. *Petite histoire de la médecine.* Paris; Budapest; Torino: l'Harmattan; 2005.
11. Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception [Internet]. 2013 [cité 3 déc 2015]. Disponible sur: <http://www.avortementancic.net/spip.php?article36>
12. Collomb P. La diffusion des méthodes contraceptives modernes en France de 1971 à 1978. *Population.* 1979;34(6):1045-65.
13. Gereral T. La saga du stérilet [Internet]. PharmaSite. 2014 [cité 7 mai 2015]. Disponible sur: <http://www.pharmasite.fr/actualites/la-saga-du-sterilet.html>
14. Times GKGIASRFTNY. THE SAD LEGACY OF THE DALKON SHIELD. *The New York Times* [Internet]. 6 déc 1987 [cité 5 mai 2015]; Disponible sur: <http://www.nytimes.com/1987/12/06/magazine/the-sad-legacy-of-the-dalkon-shield.html>

15. Contraception et avortement dans Marie-Claire (1955-1975): de la méthode des températures à la méthode Karman [Internet]. [cité 16 mai 2015]. Disponible sur: [http://www.academia.edu/808966/Contraception\\_et\\_avortement\\_dans\\_Marie-Claire\\_1955-1975\\_de\\_la\\_m%C3%A9thode\\_des\\_temp%C3%A9ratures\\_%C3%A0\\_la\\_m%C3%A9thode\\_Karman](http://www.academia.edu/808966/Contraception_et_avortement_dans_Marie-Claire_1955-1975_de_la_m%C3%A9thode_des_temp%C3%A9ratures_%C3%A0_la_m%C3%A9thode_Karman)
16. Zancarini-Fournel M, Rochefort F, Pavard B. Les lois Veil. Les événements fondateurs: Contraception 1974, IVG 1975. Armand Colin; 2012. 160 p.
17. RU 486, l'amère pilule [Internet]. [cité 17 mai 2015]. Disponible sur: [http://www.lexpress.fr/informations/ru-486-l-amere-pilule\\_622009.html](http://www.lexpress.fr/informations/ru-486-l-amere-pilule_622009.html)
18. Toulemon L, Leridon H. Vingt années de contraception en France : 1968-1988. Persée. 1991;
19. Gibert P. Le stérilet chez les adolescentes. 2012 [cité 7 mai 2015]; Disponible sur: <http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00731831/>
20. Lamboley C. Connaissance de la contraception chez les jeunes adultes à l'entrée l'Université de Limoges. Limoges, France: S.C.D. de l'Université; 2012.
21. Amsellem-Mainguy Y. Emergency contraception. Analysis of young women's contraceptive habits [Internet] [Theses]. Université René Descartes - Paris V; 2007 [cité 3 févr 2015]. Disponible sur: <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00903733>
22. Poutrain V. L'évolution de l'éducation à la sexualité dans les établissements scolaires. Éducation Social Cah CERFEE [Internet]. 15 oct 2014 [cité 18 mai 2015];(36). Disponible sur: <http://edso.revues.org/951>
23. Loi n° 93-121 du 27 janvier 1993 portant diverses mesures d'ordre social. [Internet]. janv 27, 1993. Disponible sur: <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006080987&dateTexte=20110401>
24. Égalité entre les femmes et les hommes, congé parental, pension alimentaire. Loi du 4 août 2014 pour l'égalité entre les femmes et les hommes [Internet]. 2014 [cité 18 mai 2015]. Disponible sur: <http://www.vie-publique.fr/actualite/panorama/texte-discussion/projet-loi-pour-egalite-entre-femmes-hommes.html>
25. LOI no 2000-1209 du 13 décembre 2000 relative à la contraception d'urgence. 2000-1209 déc 13, 2000.
26. La pilule devient gratuite pour les 15-18 ans [Internet]. [cité 18 mai 2015]. Disponible sur: [http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/la-pilule-devient-gratuite-pour-les-15-18-ans\\_1236289.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/sante/la-pilule-devient-gratuite-pour-les-15-18-ans_1236289.html)
27. Contraception chez la femme adulte en âge de procréer (hors post-partum et post-IVG) [Internet]. Haute Autorité de Santé. 2013 [cité 18 mai 2015]. Disponible sur: [http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1752542/fr/contraception-chez-la-femme-adulte-en-age-de-procreer-hors-post-partum-et-post-ivg](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1752542/fr/contraception-chez-la-femme-adulte-en-age-de-procreer-hors-post-partum-et-post-ivg)

28. Après la pilule et le stérilet, l'implant contraceptif arrive en France - Sciences [Internet]. MYTF1NEWS. [cité 18 mai 2015]. Disponible sur: <http://lci.tf1.fr/science/2001-04/apres-pilule-sterilet-implant-contraceptif-arrive-france-4894851.html>
29. Krémer P. Marion Larat, l'injustice transformée en combat. Le Monde.fr [Internet]. 29 juill 2014 [cité 18 mai 2015]; Disponible sur: [http://www.lemonde.fr/sante/article/2014/07/29/marion-larat-l-injustice-transformee-en-combat\\_1806568\\_1651302.html](http://www.lemonde.fr/sante/article/2014/07/29/marion-larat-l-injustice-transformee-en-combat_1806568_1651302.html)
30. Gittus CB et S. Contraception : ce qui a changé depuis le scandale des pilules. Le Monde.fr [Internet]. 15 oct 2014 [cité 18 mai 2015]; Disponible sur: [http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/15/contraception-ce-qui-a-change-depuis-le-scandale-des-pilules\\_4506401\\_4355770.html](http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2014/10/15/contraception-ce-qui-a-change-depuis-le-scandale-des-pilules_4506401_4355770.html)
31. Bajos N, Rouzaud-Cornabas M, Panjo H, Bohet A. Population Sociétés. 2014 [cité 3 mai 2015]; Disponible sur: [http://www.inserm.fr/content/download/82737/624043/file/POPSOC\\_511.pdf](http://www.inserm.fr/content/download/82737/624043/file/POPSOC_511.pdf)
32. Santi SC Pascale Krémer et Pascale. Alerte sur la pilule de 3e et 4e génération. Le Monde.fr [Internet]. 14 déc 2012 [cité 22 juill 2016]; Disponible sur: [http://www.lemonde.fr/sante/article/2012/12/14/alerte-sur-la-pilule-de-3e-et-4e-generation\\_1806520\\_1651302.html](http://www.lemonde.fr/sante/article/2012/12/14/alerte-sur-la-pilule-de-3e-et-4e-generation_1806520_1651302.html)
33. Haute Autorité de Santé - Contraception : prescriptions et conseils aux femmes [Internet]. [cité 22 juill 2016]. Disponible sur: [http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c\\_1752432/fr/contraception-prescriptions-et-conseils-aux-femmes](http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1752432/fr/contraception-prescriptions-et-conseils-aux-femmes)
34. Mossuz J. La régulation des naissances : les aspects politiques du débat. *Revue France Science Politique*. 1966;16(5):913-39.
35. L'affaire Humanae Vitae. L'église catholique et la contraception. KARTHALA Editions; 2008. 170 p.
36. L'Église redit son opposition à la contraception [Internet]. [cité 18 mai 2015]. Disponible sur: <http://religions.blogs.ouest-france.fr/archive/2014/06/27/titre-de-la-note-12089.html>
37. Le pape admet l'usage du préservatif contre le VIH [Internet]. Le Figaro. 2010 [cité 18 mai 2015]. Disponible sur: <http://www.lefigaro.fr/international/2010/11/20/01003-20101120ARTFIG00394-le-pape-admet-l-usage-du-preservatif-dans-certains-cas.php>
38. Mauger G. Âges et générations. Paris: la Découverte; 2015.
39. Lévy M-F. Le Mouvement français pour le planning familial et les jeunes - Cairn.info. mars 2002 [cité 16 mai 2016]; Disponible sur: <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2002-3-page-75.htm>
40. Thomas Bernard et Collectif. L'Idiot Liberté N°1 : La révolution des femmes, le torchon brûle. déc 1970;
41. Bihr A, Pfefferkorn R. Hommes-femmes, l'introuvable égalité. La place contradictoire des femmes dans la société française. *Rech Prévisions*. 2000;61(1):19-33.

42. Lucien Neuwirth, la bataille de la contraception. *Trav Genre Sociétés*. 1 oct 2001;(6):5-15.
43. Ventola C. Prescrire un contraceptif: le rôle de l'institution médicale dans la construction de catégories sexuées. *Genre Sex Société* [Internet]. 1 déc 2014 [cité 24 juill 2016];(12). Disponible sur: <https://gss.revues.org/3215>
44. Bajos N, Bohet A, Le Guen M, Moreau C. La contraception en France : nouveau contexte, nouvelles pratiques ? sept 2012 [cité 28 juill 2016];(492). Disponible sur: [https://www.ined.fr/fichier/s\\_rubrique/19160/pes492.fr.pdf](https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/19160/pes492.fr.pdf)
45. Desjeux C. La pilule hormonale féminine : De la fécondité « féminine » à la fécondité « conjugale ». *Socio-Logos Revue Association France Sociologie* [Internet]. 15 janv 2008 [cité 28 juill 2016];(3). Disponible sur: <https://socio-logos.revues.org/1943>
46. Daccord L. La contraception des nullipares vue par les médecins [Internet]. [Limoges, France]; 2015 [cité 28 juill 2016]. Disponible sur: <http://www.worldcat.org/title/contraception-des-nullipares-vue-par-les-medecins/oclc/921886873>
47. Le Vatican dénonce les. *Le Monde.fr* [Internet]. 5 janv 2009 [cité 20 juin 2016]; Disponible sur: [http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/01/05/le-vatican-denonce-les-effets-devastateurs-de-la-pilule-sur-l-environnement\\_1137972\\_3244.html](http://www.lemonde.fr/planete/article/2009/01/05/le-vatican-denonce-les-effets-devastateurs-de-la-pilule-sur-l-environnement_1137972_3244.html)
48. Découvrir la Méthode Billings | Méthode Billings [Internet]. [cité 29 juill 2016]. Disponible sur: <http://www.methode-billings.com/>
49. Cler [Internet]. [cité 29 juill 2016]. Disponible sur: <http://www.cler.net/Accompagnement-couples-et-familles>
50. Woitier C. La loi Neuwirth, « un élément fondateur pour la liberté des femmes ». *Le Figaro*. 26 nov 2013;
51. Avortement, le paradoxe français [Internet]. *LeJDD.fr*. 2010 [cité 11 juill 2016]. Disponible sur: <http://www.lejdd.fr/Societe/Sante/Actualite/Avortement-le-paradoxe-francais-169622>
52. Amsellem-Mainguy Y. Jeunes femmes face à la multiplicité des méthodes contraceptives. *Polit Soc Fam*. 2010;100(1):104-9.
53. Bulletin officiel n°9 du 27 février 2003 - Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche [Internet]. [cité 4 juill 2016]. Disponible sur: <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>
54. La découverte du virus du sida en 1983 [Internet]. Institut Pasteur. [cité 29 avr 2015]. Disponible sur: <http://www.pasteur.fr/fr/institut-pasteur/espace-presse/documents-presse/la-recherche-sur-le-vihsida-l-institut-pasteur/la-decouverte-du-virus-du-sida-en-1983>

55. Infection par le VIH/SIDA et les IST. Point épidémiologique du 23 novembre 2015. [Internet]. [cité 6 juill 2016]. Disponible sur: <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/VIH-sida-IST/Infection-a-VIH-et-sida/Actualites/Infection-par-le-VIH-SIDA-et-les-IST.-Point-epidemiologique-du-23-novembre-2015>





- 1) Pouvez-vous me raconter comment s'est fait le recours à la contraception pour la première fois ?**
  - A quel âge ?
  - Pourquoi avez-vous eu recours à la contraception ?
    - . 1ers rapports ?
    - . Mise en couple, petit ami ?
    - . Pour régler des problèmes gynéco ?
  - Quel moyen avez-vous utilisé ? Pourquoi ce choix ? libre ? imposé ou suggéré par qui ?
  - Quel était votre avis sur la contraception quand vous l'avez débuté ?
  
- 2) Qu'est ce qui a fait (ou comment s'est fait le) que vous avez choisi ce 1<sup>er</sup> moyen de contraception plutôt qu'un autre ?**
  - Qui a influencé ce choix ? Mère, sœurs ? amies ? Médecin ? pharmacien ? planning familial ?
  - Lecture document distribué sous la contraception ? Messages TV ou Presses
  - Problèmes de contraception soulignés par la TV ? par les revues ?
  
- 3) Quel était alors le point de vue de votre famille : père, mère, sœurs, par rapport à la contraception ?**
  - Quel était alors le point de vue de vos amies par rapport à la contraception ?
  - Quel était alors le point de vue de votre compagnon par rapport à la contraception ?
  
- 4) Pouvez-vous me raconter un peu l'histoire de votre famille ?**
  - Rencontre avec le conjoint
  - Premier enfant par rapport à la mise en couple, au travail
  - Décision du nombre d'enfants
  
- 5) Comment avez-vous eu connaissances de l'accès à la contraception ?**
  - Au cours de votre scolarité ? au collège ? au lycée ? à L'université ?
  - Sous quelle forme l'information était faite ?
  - Parlait-on de sexualité de contraception en famille ? Avec qui ?
  - Parliez-vous de ce sujet avec des amies ?



- Rôle des Médias (télévision, presse, radio, internet...)
- Curiosité personnelle
- Est-ce un sujet qui était abordé avec médecin ttt ? recours au gynéco ? pharmacien ? au planning familial ?

**6) Pouvez-vous me parler des différents moyens que vous-avez utilisés, tout au long de votre vie de femme ?**

- Pourquoi ce(s) choix ont été fait(s) ?

**6) Qu'est-ce qui a fait que vous avez changé de moyen de contraception ? (si a changé)**

- ne convient plus ? Pourquoi ?
- Problème gynécologique ? intolérance ?
- Après échec ou après une grossesse ?
- Changement par le médecin ? après discussion avec entourage familial ou avec amie ?
- Informations négatives sur le mode de contraception pris à l'époque ? polémique ?

**6) Diriez-vous que vous avez librement choisi le ou les moyens de contraception que vous avez pris ?**

- Quel a été l'élément déterminant ce choix ?

**7) Aujourd'hui, où en êtes-vous avec la contraception ?**

**8) Que pensez-vous des différents problèmes qui existent, avec la contraception, et qui ont été médiatisés ?**

- Polémique par rapport au stérilet
- Epidémie de SIDA
- Polémique actuelle sur les Pilules de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> générations

**9) Quels sont pour vous les avantages et inconvénients à l'utilisation de la contraception ?**

**10) Quel âge avez-vous ?**

**Quelle profession exercez-vous ou avez-vous exercé ?**

**Quelles études avez-vous faites ?**

**Avez-vous un ou des enfants ?**

**Merci d'avoir pris le temps de participer à mon étude**



## Annexe II : Tableaux récapitulatifs des entretiens réalisés

Famille	1		
Femmes interrogées	A	B	C
Age	77 ans	46 ans	20 ans
Nombre d'enfants	3	2	0
Diplômes	Bac + 1ère année de fac "pro P"	Bac pro administratif	Bac ES - Licence LEA en cours
Profession	Enseignante	Artisan	étudiante
Religion	Catholique	?	?
Age du premier rapport sexuel	?	17 ans	> 17 ans
Age à la naissance des enfants	22, 25 et 31 ans	26 et 30 ans	pas d'enfant
Age de début de contraception	?	17 ans	17 ans
Principaux moyens utilisés	Observation du cycle	Pilule et DIU au cuivre	Pilule

Famille	2		
Femmes interrogées	D	E	F
Age	81 ans	54 ans	23 ans
Nombre d'enfants	4	3	0
Diplômes	Bac B	Droit, ITB	Ingénieur
Profession	Institutrice puis chaussurier avec son mari	Banquière	étudiante
Religion	Catholique pratiquante	Catholique	?
Age du premier rapport sexuel	24 ans	> 18 ans	16 ans
Age à la naissance des enfants	24, 29, 27 et 35 ans	31, 33 et 36 ans	pas d'enfant
Age de début de contraception	23 ans	17 ans	16 ans
Principaux moyens utilisés	Méthode Ogino Knauss	Pilule, DIU hormonal,	Pilule et DIU au Cuivre

Famille	3		4
Femmes interrogées	G	H	I
Age	53 ans	23 ans	84 ans
Nombre d'enfants	3	0	4
Diplômes	Bac	Ecole d'art	Bac général
Profession	Auto entrepreneur	étudiante	Institutrice puis femme au foyer
Religion	?	?	?
Age du premier rapport sexuel	?	?	?
Age à la naissance des enfants	29, 31 et 41 ans	pas d'enfant	32, 33, 37 et 41 ans
Age de début de contraception	17 ans	17 ans	?
Principaux moyens utilisés	Pilule, DIU hormonal	Pilule et méthode Ogino Knauss	Méthode Ogino et des températures

Famille	5 (supplémentaire)	
Femmes interrogées	J	K
Age	59	35 ans
Nombre d'enfants	4	2
Diplômes	Bac professionnel	Bac S
Profession	Dessinatrice	Agent de Service Hospitalier
Religion	?	?
Age du premier rapport sexuel	?	?
Age à la naissance des enfants	21, 22, 24 et 30 ans	26 et 28 ans
Age de début de contraception	22 ans	17 ans
Principaux moyens utilisés	Pilule, stérilet, ligature de trompes à 31 ans	Pilule et DIU hormonal

## Annexe III : entretien avec madame E

---

**Madame E, 54 ans, 3 enfants**

**Profession : banquière**

S : Est-ce que vous pouvez me raconter comment vous avez eu recours à la contraception pour la première fois ?

E : (moment de silence) Alors la première fois, euh... en fait j'étais assez jeune, je devais être même... peut être mineure, je me souviens pas exactement ...

S : Mmh...

E : Et euh... En fait quand j'étais réglée j'avais très, très, très mal au ventre. Mais à m'évanouir hein, ça m'était arrivé de m'évanouir euh... Quelques fois de douleur quoi. Et donc euh...

S : Ah oui...

E : Ouais ! Et j'avais commencé la pilule en fait sans avoir forcément ... de partenaire, mais juste pour essayer de... de régulariser les règles, et d'avoir moins mal quoi.

S : Mmh mmh...

E : Donc après, ça a commencé comme ça quoi, même si la première fois que la gyné' me l'avait proposée ma mère avait pas voulu, parce que j'étais mineure...

S : Mmh, mmh...

E : Mais en fait ça avait... ça avait été ça quoi du coup.

S : Oui...

E : Voilà, parce que j'avais très, très mal au ventre, à chaque fois que j'avais mes règles du coup.

S : D'accord. Et du coup vous aviez quel âge ?

E : Ah écoute j'avais 17 ans, enfin par là quoi. 17 – 18, enfin tu vois !

S : Mmh. Et ça vous avait soulagé, enfin ça allait mieux avec la ... ?

E : (me coupe) Ouais. Ça avait soulagé... Et puis après t'façon j'ai eu, enfin après j'ai eu ... euh... un partenaire, donc euh... donc euh voilà quoi.

S : Vous aviez gardé la même chose du coup ?

E : Euh j'avais gardé la même chose ouais.

S : Mmh mmh. D'accord. Et du coup votre partenaire est ce que vous vous rappelez ce qu'il en pensait, ou si vous en parliez entre vous de... de la contraception ?

E : Ah non ! Ah non... Non, on n'en parlait pas. Bon il savait que je prenais la pilule hein, donc à priori il d'accord là-dessus mais on en parlait pas.

S : D'accord. Donc ça...

E : (me coupe) Ah non, ça enfin moi je l'ai toujours vécu comme une affaire de femmes

S : D'accord.

E : Ah ouais ! Moi personne m'a jamais dit « ah au fait, t'as pas oublié ta pilule ? » (rires)

S : (rires)

E : Affaire de femmes quoi ! Ah ouais ouais ouais.

S : D'accord. Donc du coup si je vous pose la question du pourquoi vous avez choisi ce premier moyen de contraception plutôt qu'un autre...

E : Ah non mais et puis attends, nous y'avait pas tout ce qu'y a aujourd'hui, y'avait le préservatif, ça c'est clair...

S : Mmh...

E : Mais euh... Oui y'avait le préservatif éventuellement. Mais après... Euh... Tout ce qui était stérilet nous, c'était interdit hein ! Tant qu'on n'avait pas eu d'enfants. Enfin à l'époque on disait « tant que t'as pas eu d'enfants euh... c'est interdit ».

S : D'accord.

E : Voilà donc déjà c'était la pilule, ou euh... ou le... préservatif. Puis après c'est vrai que quand j'ai tu es avec quelqu'un depuis très longtemps \_ enfin, depuis très longtemps \_ depuis longtemps quoi, ben tu vois que ben, que la relation s'est installée, bon ben... le préservatif il... il est ben... on l'utilise moins quoi.

S : D'accord. Et est ce que vous vous souvenez du point de vue de votre entourage par rapport à la contraception, de ce qui se disait à cette époque là ?

E : Ah ben je te dis ma mère, la première fois qu'elle me l'a proposée, et parce que j'avais des douleurs, j'avais les seins très gonflés... Enfin j'avais mal aux seins, j'avais mal au ventre, voilà quoi... Elle avait pas voulu ma mère !

S : Ouais.

E : Ah ouais non non, elle avait pas voulu parce qu'elle associait la pilule... à des rapports quoi hein.

S : Ouais. D'accord.

E : Voilà. Donc euh... Voilà.

S : Mmh.

E : Je m'en souviens bien hein, la première fois euh... Elle avait pas voulu.

S : Ouais.

E : Et puis après toute façon j'étais majeure, donc après, voilà. C'était différent encore.

S : Ouais.

E : Mais euh... Et oui, moyens de contraception, mais tu sais avant c'était quand même très... Le judéo chrétien était très, était quand même très installé quoi hein.

S : Ouais...

E : Donc euh... Moi je me souviens, enfin je me souviens peu mais à la préparation de notre mariage, par exemple...

S : Mmh...

E : Euh... Et bé c'était ... La méthode Ogino là. Enfin il fallait prendre la température, et c'était hors de question de... d'avoir un... un autre moyen de contraception hein.

S : Ouais...

E : Donc pour te dire qu'à l'époque c'était, enfin, je dis à l'époque mais enfin je suis pas si vieille ! (rires)

S : (rires)

E : Mais je veux dire, même tu vois ! C'était pas comme maintenant quoi.

S : Mmh.

E : C'est sûr qu'y a eu une évolution par rapport à ça.

S : Ouais ...

E : Voilà.

S : Mmh mmh... Et donc ça c'était votre famille, et pour ce qui est de vos amis ?

E : Oh ! Oh non je m'en souviens pas non. Oh je pense que c'était la pilule qui était installée hein, de toute façon... Enfin moi à mon époque c'est la pilule qui était installée...

S : Ouais...

E : Donc euh, ouais, on parlait pas du préservatif, ça on en parlait pas beaucoup, et après le stérilet pour notre génération c'était... Fallait avoir eu des enfants. Donc après à part la pilule euh... Ouais y'avait la méthode Ogino aussi mais bon, ça c'était quand même très ringard pour nous quoi.

S : Ouais ! (rires) D'accord...

E : Voilà, c'était quand même, ouais ! (rires) Voilà quoi. (rires) Et après on... y'avait aussi la pilule du lendemain, qu'on avait, c'était installé aussi déjà...

S : Mmh, d'accord...

E : Et voilà.

S : D'accord. Et euh... Après, y'a une autre partie de mon entretien où j'aimerais discuter un peu de comment se fonde la famille... Du coup est-ce que vous pourriez me raconter un peu l'histoire de votre famille ?

E : Ah ! Euh ... Bon ben nous euh... On s'est marié... Et après ben j'ai arrêté la pilule... Enfin, c'est ça que tu veux ? Que je raconte comment ça s'est passé ... ?

S : En fait ce que je cherche à savoir, c'est est ce que la contraception a eu un rôle dans la construction de la famille, le choix du nombre d'enfants, à quel moment vous vouliez avoir des enfants et cætera ...

E : Ah ben, ouais ! Bon, de toute façon quand tu prends une pilule, si t'as décidé d'avoir un enfant faut arrêter hein...

S : Ouais.

E : Donc moi j'ai pris la pilule, après quand je me suis mariée j'ai arrêté... Et puis après je suis tombée enceinte assez rapidement...

S : Mmh...

E : Donc on s'est marié en août, donc euh... Je suis tombée enceinte et ma première fille est née en septembre, donc tu comptes hein !

S : Ah oui d'accord !

E : Donc euh, voilà hein !! (rires) Euh... après ma première, euh... je l'ai reprise.

S : Oui...

E : Et puis... chaque fois ça a été ça, jusqu'à ma troisième ... Entre... Entre mes... grossesses, j'ai repris la pilule après.

S : D'accord.

E : Et j'ai arrêté quand on a décidé d'avoir un... troisième on a arrêté.

S : mmh.

E : Elle a pas joué fondamentalement de rôle en fait. On l'a arrêté pour avoir des enfants mais euh... Et puis après par contre, on l'a arrêtée complètement.

S : Après euh ...

E : Après ma troisième. Depuis je prends plus la pilule. Voilà donc après j'ai fait mettre un stérilet, le miréna là...

S : Ouais...

E : Celui qui est hormonal là...

S : Mmh mmh...

E : Et euh... J'ai mis ... Euh... Bon je m'en suis pas rendue compte de suite en fait hein, je l'ai mis... 10 ans. Et c'est quand je l'ai enlevé que j'ai vu la différence, je me suis dit « comment t'as pu mettre ce truc... »

S : Ah oui ?

E : Ah parce que, si tu veux, du moment où on me l'a enlevé, j'ai eu l'impression... Tu sais quand on sort d'une séance d'ostéo, ou de kiné, et qu'après tu te sens toute légè-ère, tu sors de là t'es... T'as l'impression que c'est pareil quoi.

S : Ah ouais...

E : Ouais, ouais ouais. Franchement ouais. Et après je me suis rendue compte que... Enfin je suis allée sur le net, pour voir un peu comment c'était...

S : Mmh mmh...

E : Parce que vraiment ça m'était notable ! Tu vois c'était vraiment... Un truc euh... D'ailleurs quand elle m'a dit euh, je vais vous euh, bon, on se revoit pour le... pour en mettre un autre, j'ai dit que non quoi. Finalement, on laisse tomber, on l'utilise plus on met le préservatif.

S : D'accord. Okay.

E : Voilà. Ou pas. Ou pas. Du coup parce que comme moi je... par rapport aux règles et tout ça, tu vois à peu près euh...

S : Oui...

E : En faisait attention aux cycles quoi.

S : D'accord. Et, je change un peu de thème, comment tu as eu connaissance que c'était possible de... d'avoir une contraception ?

E : Alors ça... Bon entre copines on en parlait quand même hein.

S : Ouais...

E : Enfin... Mais après je sais plus...

S : Ouais... Vous savez plus si euh... Par exemple à l'école, si vous en parliez, en cours ?

E : Je m'en souviens plus... Ah si – si, on devait en parler ! Parce que quand je... Quand j'étais... Parce que moi j'ai fait une terminale T, donc ce qui correspond au S de maintenant à peu près...

S : Mmh mmh...

E : Et donc on avait des cours de ... d'SVT quoi, enfin on appelait pas ça... SVT à l'époque... et je me souviens qu'on avait des cours, et qu'on en parlait quand même hein. Enfin, ils nous avaient... Même ils nous avaient apporté un ovule avec des... des spermatozoïdes, enfin tu vois, ou on avait vu microscopiquement des spermatozoïdes rentrer dans l'ovule, 'fin tu vois !

S : Mmh mmh...

E : Donc on avait dû... Enfin j'ai... J'ai ce souvenir là donc on... Enfin je pense qu'on en parlait quand même à l'école ! Même si on n'avait pas un cours euh... spécifique, en tout cas, dans les cours d'SVT on en parlait quoi. Alors peut être pas des méthodes de contraception, je pense... Bon après bon. Après, ça se savait, c'était pas non plus... Bon après je me souviens plus exactement... Comment mais... Enfin déjà je te dis, pour le mal au ventre la première fois euh... La pilule c'est... C'est la gyné qui m'en a parlé quoi. Donc euh...

S : Mmh...

E : Sinon, ça se savait quand même hein.

S : Ouais ...

E : Enfin on était au courant qu'y avait la pilule du lendemain, on était au courant qu'y avait la pilule, les préservatifs, et puis le... le stérilet, tout ça on savait quand même hein. Alors après comment on l'a appris euh ...

S : Et oui, c'était la question que je me posais, je cherchais à savoir quels avaient été les moyens de diffusion de l'information en fait... Puisque j'ai l'impression que c'était un sujet dont on parlait pas beaucoup, mais en même temps les gens savaient ...

E : Ben y'a du y avoir beaucoup de bouche à oreilles, mais je sais pas si quand même que... Que les toubibs ils devaient nous en parler, hein déjà...

S : Mmh mmh... Ouais...

E : Mais bon après je me souviens plus. Après ce qui est sûr c'est que pour moi ça vient pas des parents... Jamais ils m'auraient dit « tiens un jour si tu as des rapports euh... y'a ça, ça, ça et ça » ça non c'est sûr !

S : Mmh mmh...

E : Après euh... Moi je pense que euh... Qu'au bahu ils en parlaient, en tout cas nous dans nos études, enfin tu vois ce qu'on disait quoi... Et après je me souviens pas.

S : Ouais, d'accord.

E : Bon après mon en plus j'étais dans un lycée euh... catho...

S : Ouais ...

E : Moi je pense que c'est beaucoup du bouche à oreilles certainement. Et peut être même à la télé, déjà ils en parlaient.

S : Ouais ...

E : Je m'en souviens plus... Tu t'es renseignée toi ?

S : Oui ben un petit peu dans mes recherches, j'ai trouvé des choses sur euh... Par exemple quand les plannings familiaux ont ouvert, enfin le premier a ouvert à Grenoble, ça a été retransmis à la télé... Il y a eu aussi la loi sur l'avortement qui a fait beaucoup de bruit à cette époque là...

E : Ouais, parce que l'IVG c'était quelle année ?

S : Euh 75 !

E : Ah ben voilà, ben c'était mon époque !

S : Ouais.

E : 75 euh... C'est mon époque hein ! Moi 61 ... donc déjà euh... à la télévision... ils devaient en parler.

S : Ouais...

E : Si c'était pour l'IVG même parallèlement ils devaient parler des moyens de contraception hein, c'était pas pour euh...

S : Ah oui, ben oui !

E : Voilà donc euh... Donc on le savait quoi ! 'fin... C'était plus un tabou euh... euh... dans le cercle... de la famille !

S : Mmh mh...

E : Tu vois...

S : Ouais.

E : Mais euh... Plus que... Enfin un tabou, c'était pas un tabou hein ! On en parlait pas quoi.

S : Ouais.

E : Moi j'ai jamais raconté à mes parents euh ... Mes premiers rapports, qu'est ce que... enfin tu vois !

S : Ouais.

E : On en parlait pas quoi.

S : Oui... d'accord...

E : Donc à l'époque c'était pas- ah oui c'est vrai qu'il y avait eu l'IVG, oh ben ouais... 75, ouais... Ouais ouais moi je m'en souviens de comment elle s'appelle cette femme...

S : Simone Veil ?

E : Ouais voilà Simone Veil... Je la vois encore en train de parler euh... Ouais, parce que moi 75 j'avais 14 ans hein.

S : Ouais...

E : Donc euh... Donc j'étais ... Enfin bon 14 ans ça faisait jeune encore mais euh... Voilà, moi 4 ans après j'y étais enfin hein.

S : Ouais.

E : Donc ça se savait, en tout cas tout le monde le savait quoi. Y'avait pas de... voilà. Après est ce qu'on l'évoquait entre copines... Oui, qu'est ce que tu avais comme pilule, qu'est ce que je prends euh... voilà. Mais...

S : D'accord... Et du coup, est ce que vous pouvez me parler de tous les moyens que vous avez utilisé au long de votre vie ?

E : Alors, une fois j'ai pris la pilule du lendemain...

S : Ouais...

E : Parce que je... C'était un été, je me souviens, et euh... Et 'fin voilà, donc euh... Mais ça euh, mes parents ils le savaient pas, je pense pas... J'en parlais pas avec eux quoi, et euh... Pareil on était jeunes, j'étais majeure, donc tu sais voilà, donc euh voilà ! Donc ouais, je me souviens plus comment ça s'est passé... Donc j'ai pris une fois la pilule du lendemain, voilà, après j'ai pris la pilule, après mes grossesses j'ai pris le stérilet... Et quand le stérilet euh... On me l'a enlevé euh... J'étais tellement bien que j'ai plus voulu rien mettre quoi. Et du coup euh... Ba voilà, on est passé au préservatif, euh... ou voire rien. Sur les périodes qui vont...

S : D'accord... Et selon les périodes, c'est-à-dire que ?

E : Ben, de toute façon, je... Je savais à peut près quand c'était... Bon après je prenais pas... de risques quand même euh... c'est... Je savais que c'était surtout... tout de suite après les règles quoi. Mais euh... je le sens quand j'ovule. Enfin quand j'ovule je sens une différence, et ça... je sais pas comment l'expliquer (rires)

S : Ouais (rires)

E : Non mais euh... je sentais quand j'ovulais. Voilà, pour A, ma troisième, ah je savais qu'on allait avoir un bébé. Parce que P (son mari) il avait un peu... C'était... pour le troisième, c'était un coup oui un coup non, et... Et je savais que ce week-end là on allait... (rires) f

S : (rires) d'accord ! Et après j'ai une autre question à laquelle vous avez un peu répondu, c'est qu'est ce qui a fait que vous avez changé de moyen de contraception ?

E : Bon alors déjà la pilule nous on disait « faut pas fumer ». Moi je fumais. Alors déjà là... y'a de ça aussi hein. En disant moi je prends mon médicament, enfin, c'est comme un médicament quand hein, c'est un truc qui s'avale tous les jours... Enfin juste déjà, ça, ça me... ça je craignais, enfin voilà... Après j'ai fumé, donc on... savait bien... Alors là, les médias, tout le monde hein, c'était... voilà... Il fallait pas faire les deux en même temps... Et... Et après le miréna euh... On m'avait dit que le miréna c'était tellement bien, euh... et quand je suis allée voir en fait tous... tous les effets indésirables... Enfin je me suis en fait, ouais, j'ai fini par m'en rendre compte hein, irritable, fatiguée, euh... mais surtout irritable, tout le temps !

S : Mmh mmh...

E : Euh... ouais. Là je me suis dit... J'arrête, mais surtout quand même on en parlait avec P (son mari) hein !

S : Ouais ?

E : Que... Fin'... Qu'on prendrait plus rien. Voilà. Et puis après, après tout, moi j'avais fait tout ça pendant 20 ans donc euh, bon ben après c'était à son tour. Préservatif c'était lui donc c'est lui qui les achète. (rires) Moi j'avais fait mon compte. Faut que ce soit à lui un peu aussi ! (rires)

S : (rires)

E : Bon voilà, chacun son tour (rires) Parce que ça aussi euh... Euh... C'est quand même très... très féminin hein ! Fin'... Pas d'inquiétude, mais le fait de s'en occuper, euh... ça reste quand même euh... Voilà, c'est la femme qui doit aller voir le toubib, qui doit se la faire prescrire, qui doit aller l'acheter en pharma, qui doit... qui doit ne pas oublier de la prendre, qui doit... Fin' voilà quoi.

S : Ouais... ouais ouais...

E : Et... Donc voilà. Et donc là c'était... C'était à lui d'aller acheter des préservatifs. Bon, ce qui est pas énorme comme travail hein quand même.

S : Ouais (rires)

E : (rires)

S : C'est vrai que...

E : Hein ? voilà ! (rires)

S : C'est vrai qu'il s'en sort pas trop mal (rires) D'accord...

E : Donc voilà. Et c'est vrai que... ben le côté euh... rien, c'est quand même mieux quoi.

S : Ouais... ?

E : Même le préservatif, c'est quand même pas... l'idéal – l'idéal quand même.

S : Ouais ?

E : Oh ben oui parce quand il... ben voilà, c'est pas non plus... Y'a quand même un petit coup d'arrêt, même si tu essaies de faire les choses bien, euh... Mais... c'est pas pareil quand même hein.

S : Oui... Mmh mmh...

E : Mais bon écoute nous, on est bien comme on est, et puis... Et là il me tarde d'être complètement ménopausée pour pouvoir tout arrêter.

S : Ouais ! (rires)

E : (rires) Voilà ouais après euh...

S : Mmh... Et euh... Est-ce que vous diriez que, tous ces moyens de contraception que vous avez pris, est ce que vous les avez choisi librement ?

C : (moment de silence) Euh, ouais ! Sauf que... Pour le stérilet par exemple, bon je m'étais pas renseignée depuis... 2013 quoi voilà, sauf que tout ce qui est hormonal, bon je sais pas si ça vient de là mais disons que... Je suis en pré-ménopause là, bon j'ai quand même des doutes... 'fin, j'ai les seins très denses, chaque fois que je fais une mammo' ou une écho', d'ailleurs j'en fais deux par an, j'ai déjà eu deux ponctions, à chaque contrôle on ponctionne...

S : Mmh mmh...

E : Euh... Puis y'a un problème... Et je pense que, je me demande si ça vient pas de... du stérilet que j'ai mis, tu vois ! Et là, elle me dit euh... bon ben, faites bien attention, même pas... de soja, ni rien, vous ne prenez RIEN.

S : Ah ouais...

E : Alors je prends des trucs à base de plantes là, mais euh... parce que, par rapport à cette histoire, on m'avait dit vous prenez rien. Et je me demande si ça vient pas du miréna.

S : Ah ouais...

E : Ben j'en sais rien.

S : Les médecins en pensent quoi ?

E : Eh ben... moi c'est la gyné qui m'a dit. Alors par rapport au miréna non elle m'a rien dit non.

S : Ouais... ça j'aurais pas de réponse à vous donner... je sais pas du tout.

E : Ouais... En tout cas euh... Ben voilà. Bon c'est pas grave hein, en même temps c'est pas... J'ai pas de bouffées, j'en ai jamais eu, j'espère que ça va continuer ! Bon après j'ai été re réglée donc euh ... (...)

S : Euh excusez-moi, pardon ? j'ai pas bien compris ...

E : Enfin là, si tu veux j'ai pas été réglée pendant 18 mois, et de ce temps j'ai eu des bouffées pendant un mois ou deux à peu près, après ça s'est calmé quoi... Plus rien puis j'ai été réglée deux moi, et là c'est le troisième où je... là je suis en train de, là j'enchaîne les cycles. Donc j'ai plus mes règles quoi.

S : D'accord.

E : Donc je repars... sur le plus de règles quoi. Mais en tout cas je peux rien prendre. Si j'ai des bouffées et tout euh... ça va être compliqué hein.

S : Ouais...

E : Mais bon je me dis que j'en aurai pas hein parce que ... Je pense que y'a pas de raisons que j'en ai ! (rires)

S : C'est tout ce que je vous souhaite (rires) il me semble qu'il y a un pourcentage de femmes qui y échappe, bon c'est pas la majorité mais... (rires)

E : Moi ma mère elle me dit qu'elle en a pas eu !

S : Ah ben peut être qu'avec un peu de chance... !

E : Ah ouais puis je vous dis là je dois refaire une écho en janvier, oh et c'est bon quoi, chaque 6 mois hein...

S : Ouais...

E : Chaque 6 mois on me refait faire le contrôle...

S : Oui effectivement c'est rapproché quand même...

E : Oh ouais... Donc on verra après je vais lui dire qu'on espace hein.

S : Ah (rires)

E : Non mais tu sais, d'ailleurs la deuxième ponction, la fille qui me l'a fait elle m'a dit hein, elle m'a dit « comment, on vous refait faire une ponction ? » elle me dit « c'est pas anodin une ponction quand même » donc elle me dit euh...

S : Ouais...

E : Mais euh... voilà. Et chaque fois c'est un coup de flip en plus, par-dessus...

S : Ah oui, oui – oui c'est sûr ...

E : Donc euh voilà.

S : Bien sûr y'a pas que le geste y'a toute l'anxiété qui va avec...

E : Ouais.

S : D'accord... Et bien, justement, j'avais une autre partie de mon entretien, c'est pour avoir votre avis sur tous les problèmes, toutes les polémiques qu'y a eu autour de la contraception et qui ont été médiatisés ?

E : (silence)

S : Je sais pas à quoi ça peut vous faire penser, quand je vous dis ça...

E : Ben écoute euh... (réfléchit)

S : Est-ce que par exemple vous avez entendu parler des polémiques par rapport au stérilet ?

E : Ah ben le stérilet ouais parce que moi quand ça m'était arrivé, après j'en avais parlé, et... J'ai une copine pareil, elle avait mis le même, et elle m'expliquait qu'elle avait les mêmes soucis que moi. Quand on l'a enlevé c'était euh... c'était... elle se sentait toute légère, toute euh... et fait c'était de l'irritabilité, euh... C'était surtout en fait, on grossit ça je pense pas que ça fasse grossir en fait, ça augmente l'appétit plutôt...

S : Mmh...

E : Mais euh... C'est surtout ce côté un peu... Un peu beaucoup irritable quoi. Tu sais un peu comme quand tu es en pré-règles, que tu es énervée, que... 'fin, tu sais !

S : Mmh mmh, oui je vois très bien (rires)

E : Tu sens quand tu vas être réglée ! Ben voilà, c'est un peu ça quoi.

S : Ouais ouais. D'accord...

E : Sur ce stérilet hormonal. D'ailleurs j'avais dit à N (sa première fille) comme elle prenait la pilule. Mais après euh... Après, non, des polémiques, euh... bon. Oh à un moment donné on disait que la pilule faisait grossir, voilà... C'était pas des polémiques quoi !

S : Ben, j'ai trouvé des choses sur des polémiques surtout aux Etats Unis, avec un stérilet qui avait été retirée du marché, parce qu'il y avait eu des infections...

E : Ah non ça je m'en souviens pas.

S : Bon après c'était aux Etats Unis alors... Après y'a eu les polémiques autour des pilules, de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> génération... C'est beaucoup plus récent, c'est des pilules qui ont été dé remboursées...

E : Ah oui ! Y'a pas un longtemps ouais ! Ca donnait euh... je sais plus quelle maladie euh... Herpéro \_ non ! C'est pas celui là... Je sais pas si...

S : C'était des accidents vasculaires en fait.

E : Oui, oui... Ouais, ouais ...

S : Je sais pas comment vous avez vécu ça du coup ?

E : Ben... moi ça m'a pas marqué. Et puis après moi je l'ai pas pris non plus 20 ans hein !

S : Oui ...

E : Je l'ai pris euh, je te dis, avant ma première, N... Et puis euh... Entre euh... N et A (son troisième enfant) y'a quoi y'a 6 ans ! Donc euh... Voilà ! Et encore je compte les grossesses quoi !

S : Oui... Mmh... Et la dernière, c'était, j'aurais voulu savoir comment vous avez vécu tout ce qui a été, tout ce qui est épidémies de SIDA ? Par cette époque là vous aviez...

E : Ben j'avais 20 ans...

S : Mmh...

E : (temps de pause) Bon. Nous déjà le... Le SIDA c'était quand même très... Fin'... Très axé sur les homosexuels hein, au départ quand on en parlait.

S : Ouais...

E : Euh... Ah ouais, ouais quand même. Mais euh... Comment j'ai vécu euh... Fin', perso euh... ça a rien changé.

S : Mmh.

E : Fin' ça, bon voilà, c'était comme quand y'a une épidémie de truc quoi. Fin' tu vois.

S : Ah ouais...

E : Voilà, parce que ... C'était, on essayait de...D'toute façon on était quand même protégés. Enfin... Ba, j'avais 20 ans, donc à 20 ans... Parce qu'après moi j'avais eu un ou deux aventures, mais c'était tout le temps...

Sérieux. Fin' tu vois !

S : Ouais !...

E : Euh... Donc en fait euh... J'étais moins flippée que maintenant tu vois. Par exemple on mettait pas de protections tout le temps quoi. Avant d'avoir des rapports.

S : Oui... D'accord.

E : Alors que ma fille et son ami, je sais, fin'... Euh... Je sais plus mais euh... Nous on faisait aucune prise de sang tu vois.

S : Ouais...

E : On l'avait fait avant le mariage, ça oui avec P... Donc on l'avait fait avant le mariage, mais après euh... Avant euh... Non on en parlait pas hein. Fin', on en parlait pas, on en parlait ! Mais je veux dire pas perso quoi.

S : Ouais... et autour de vous dans votre entourage ? C'était quelque chose qui... qui faisait réagir les gens ?

Enfin, est ce que vous vous souvenez comment ça a été vécu tout autour de vous cette épidémie ?

E : Oh je m'en souviens pas hein...

S : Vous vous souvenez pas trop...

E : Non. Moi je me souviens que bon voilà, on a ... On en parlait, comme, comme euh... comme une maladie qui faisait des ravages, et euh... Au niveau vraiment personnel euh... Je me souviens bien que euh... qu'on a pas eu plus peur que ça quoi.

S : Ouais...

E : Tu vois ?

S : D'accord.

E : Moi je me suis jamais dit euh... « Oh, voyons, pourvu que j'attrape pas le SIDA » quoi.

S : Ouais...

E : Fin' tu vois, après, enfin encore je me suis jamais dit euh... Voilà.

S : Ouais... D'accord, okay ! ça répond à ma question du coup... Et donc après, ben j'arrive un peu à la fin de l'entretien, est ce que vous pourriez me dire ce que vous pensez des avantages et des inconvénients à utiliser une contraception ?

E : (moment de silence) Bon alors les avantages, euh... Alors selon la méthode de contraception, l'avantage c'est que t'as moins de règles... Bon le premier avantage c'est que... à priori tu tombes pas enceinte euh... Bon la contraception, au départ, elle est faite pour ça donc euh... voilà hein. Donc euh t'as des règles plus régulières, ça c'est un avantage hein ! Moi je connaissais des filles qui... qui géraient leur pilule pour être réglée à tel moment et pas à tel moment.

S : Ah ouais...

E : Voilà, donc, elles s'arrêtaient pas et euh... tu vois ! Elles continuaient sur leur plaquette, fin' elles s'arrangeaient... Ouf, et elles choisissaient « ah ben non, ce week-end moi je veux pas être réglée hein, je sors » Voilà, et donc hop ! (rires)

S : (rires)

E : Ah non – non mais je t'assure hein ! Voilà, elles traficotient pour... donc voilà, ça c'était un avantage...

Puis même moi, j'avais fait mais bon, ça c'était un avantage... Puis tu savais quand tu allais être réglée, tu savais... A priori t'avais quand même moins de règles, et... Bon tu tombais pas enceinte voilà...

S : Mmh...

E : Et l'inconvénient c'est que bon on disait que les pilules à l'époque elles faisaient grossir, voilà, que le stérilet il te rend irritable, mais ça, enfin, tu t'en aperçois après coup... Euh... Voilà, et le préservatif c'est que c'est pas non plus euh... Quand tu arrêtes, pour le mettre ça... ça casse un peu le rythme... tu vois.

S : Ouais...

E : Quoi qu'on en dise euh... Quoi qu'on en dise, y'a un petit moment là où... voilà.

S : Ouais.

E : Voilà donc en fait ils ont tous leurs avantages et tous leurs inconvénients. Et l'avantage du préservatif par contre, c'est que tu as rien à avaler. C'est super naturel quoi.

S : Oui c'est sûr. Et puis comme vous disiez tout à l'heure c'est l'homme qui gère (rire)

E : Et c'est l'homme qui gère ouais ! (rires) Mais bon, ça reste quand même des... ça reste plein d'avantages quoi.

S : Mmh.

E : Ouais... Voilà c'est pas cher, y'a pas besoin d'aller chercher la pilule sur ordonnance, enfin voilà, c'est bien plus simple quoi.

S : Ouais...

E : Tu peux aller dans n'importe quelle pharmacie y'en a, tu... 'fin voilà. Donc euh... voilà. Et puis c'est quand même bien. C'est super naturel. Bon, comme le stérilet au cuivre hein, je crois...

S : Oui, effectivement ! ça pourrait se rapprocher de ce que vous...

E : Ben, en fait, tu le sais... Moi, enfin, ma gyné, elle m'a pas guidée quoi. Elle m'a dit je vous mets le stérilet quoi. Donc voilà. Et c'est qu'après quand on me l'a enlevé hein, que je suis allée chercher, enfin c'est ma faute aussi parce que j'ai pas... Pour moi elle me mettait le stérilet, je savais même pas qu'y'en avait des hormonaux pas hormonaux, fin'... Voilà pour moi c'était le stérilet et point barre quoi hein !

S : Ouais ouais... D'accord...

E : Et donc euh... c'est après coup que tu te rends compte que ! Mais euh... sur le coup elle m'a pas expliqué quoi. Elle m'a dit on met le stérilet et j'ai dit okay quoi.

S : Ouais... Ben après normalement c'est vrai que se renseigner sois même c'est bien, mais c'est son rôle aussi de... enfin de décrire tout ce qui est possible pour que vous puissiez voir ce qui vous va le mieux quoi.

E : Ouais... Enfin bon. Ca s'est passé comme ça quoi. Après sur le principe celui au cuivre je pense que ça doit être le mieux de tous. Parce que ça reste naturel, y'a rien, et tu t'occupes de rien, c'est... Je pense que ça doit être... le mieux quoi. Enfin bon la pilule quand même ça reste quand même... Puis nous à l'époque c'était, 'fin je sais pas si c'était vraiment le début - début mais euh... Euh... y'avait pas de mini pilules là hein, c'était... Enfin voilà hein ! C'était euh... moi je me souviens elle m'avait fait bien grossir la pilule.

S : Ah ouais !

E : Ou alors elle m'avait ouvert l'appétit, enfin j'en sais rien, mais en tout cas j'avais grossi quoi, ça c'est clair quoi.

S : Et oui c'était des pilules beaucoup plus dosées...

E : Et ouais ! ouais...

S : Voilà...

E : Bon enfin voilà j'espère que j'ai répondu à ce que tu voulais...

S : Oui - oui, tout à fait ! C'était très intéressant !! Du coup, je fini juste avec dernières petites questions sur vous... Est-ce que vous pourriez me donner votre âge ?

E : 54...

S : D'accord, et votre profession ?

E : Je travaille à la banque... je suis banquière quoi...

S : Et quelles études avez-vous faites ?

E : Alors mes études, j'ai fait euh... un bac B, après j'ai fait des études de droit, et ensuite je suis rentrée à la banque et à la banque j'ai fait ITB. Qui est un diplôme euh... voilà, c'est un diplôme sur euh... 6 ans.

S : C'est, euh, excusez moi, un diplôme TB ?

E : C'est I- T- B. C'est Institut et Techniques de Banque je crois... Qui est un diplôme euh... Bon c'est un bon diplôme quoi.

S : Ouais... Ouais ouais. D'accord.

E : Bon déjà c'est en 6 ans donc euh... Voilà...

S : Oui c'est sûr. Et pour finir avez-vous des enfants ?

E : Alors oui, 3, j'ai eu ma première en 1992, mon deuxième en 1994 et ma dernière en 1998.

S : D'accord, et bien j'ai posé toutes les questions que j'avais à vous poser, en tout cas merci beaucoup...



# Université de Limoges

## Ecole de sages-femmes

### Mémoire pour le diplôme d'Etat de Sage-femme

**TERRIOUX Sarah**

#### « Trois générations de femmes et la contraception »

**Présenté et soutenu publiquement le 29 août 2016**

**Directeur de mémoire : GAUBERT Christophe**

**Guidance du mémoire : BLAIZE-GAGNERAUD Valérie**

#### **Résumé :**

---

Depuis sa légalisation en France, le recours à la contraception s'est généralisé. En 2013, 76 % des femmes utilisaient un moyen de contraception (Institut National d'Etudes Démographiques, 2013).

Nous avons souhaité connaître le rapport de trois générations de femmes à la contraception. Une étude qualitative basée sur des entretiens semi directifs a été menée auprès de 4 familles différentes. Au sein de chaque famille étaient représentées : grand-mère, mère et fille.

Symbole de la libération de la femme dans les années 1960, la contraception est aujourd'hui perçue comme une contrainte, voire un danger. Nous avons constaté une recherche de moyens contraceptifs naturels avec un retour aux méthodes utilisées par les grands-mères.

---

**Mots clés :** Contraception, grands-mères, mères, filles

